

Saint-Denis-de-Gastines

La vie de la commune!

N°52

2014
2015



>70 ans de la Libération
de la Commune



5 août
1944
2014



>Conseil municipal



>Origami



SAINT-DENIS-de-GASTINES



● Editorial	1
● Conseil municipal	2
● Commissions communales	4
● Délégués communautaires	6
● Etat civil	8
● Permis de construire	9
● Le Plan Local d'Urbanisme	9
● Économie	10
● Fleurissement	11
● Saint-Denis jeunesse	12
● Tarifs communaux 2015	16
● Subventions 2014	17
● Infos pratiques :	18
Démarches en Mairie	18
Éclairage	19
Service Incendie	19
Les assistantes maternelles	20
Recycler CCE	20
Senom	21
Horaire de la déchetterie	22
Haute Mayenne	23
● Calendrier des manifestations	24
● Les associations :	25
Amicale Gastinaise	25
OGEC	25
APEL	26
Gaule Gastinaise	27
École de pêche	27
Tennis de table	28
Vélo Club Gastinais	28
Jeune Garde Basket	29
AFN et autres conflits	29
Club des Aînés	30
Adassc	31
ADMR	31
Familles Rurales	32
FDGON	34
Orchestre d'Harmonie	35
Le Cœur des Collines	35
Au Foin de la Rue	36
Haut les Murs !	38
● Notre Histoire - 70 ans de la libération	42



A l'aube de cette année 2015, vous retrouvez dans ce nouveau numéro de notre bulletin municipal, le reflet de la vie de **Saint-Denis-de-Gastines**, avec une nouvelle équipe municipale mise en place en avril dernier. Pour la première fois dans l'histoire municipale, elle compte autant de femmes que d'hommes. Une équipe unie qui allie dynamisme, renouvellement, enthousiasme, pragmatisme et réalisme. Ces femmes et ces hommes ont placé leur engagement municipal sous le signe du service à la communauté de vie que forme notre commune.

Nous savons que les années à venir vont être plus difficiles sur le plan financier. L'effort de redressement des finances de la France va lourdement peser sur les collectivités locales par une baisse des dotations de l'Etat. Ce mouvement est déjà engagé en 2014 et va s'amplifier les prochaines années.

Dans cette conjoncture économique difficile, la commune doit s'adapter et relever de nouveaux défis, avec une évolution des compétences, comme l'aménagement des rythmes périscolaires.

Les projets, les réflexions sont nombreux et ont pour vocation de continuer à améliorer la qualité des services et l'attractivité de notre commune afin d'offrir une vie quotidienne harmonieuse aux dyonisiens.

Je remercie le maire sortant **Charles BROCHARD** ainsi que de l'ensemble de son équipe pour avoir œuvré pour l'intérêt et le développement de notre commune.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et acteurs économiques qui ont choisi de résider dans notre commune.

Je vous donne rendez-vous le **vendredi 6 mars 2015 à 20 h** à la salle des Fêtes - Georges Chrétien, pour une **Rencontre Dyonisienne**.

Avec votre soutien, votre écoute et forts de votre confiance, nous réussirons tous ensemble.

Le Maire
Thierry CHRÉTIEN

Rencontre Dyonisienne
Salle des Fêtes - Georges Chrétien

● **Présentation du conseil municipal**
Mandature 2014-2020

● **Démarches et évolution de la commune**

● **Projets et réflexions**

Vendredi 6 mars 2015 - 20h www.st-denis-de-gastines.fr



Thierry CHRÉTIEN
Maire

● **Adjoints**



Charles MIEUZET
1er Adjoint



Valérie BOITTIN
2ème Adjoint



Dominique HAMON
3ème Adjoint

● **Conseillers municipaux**



André BAHIER



Annie BEDOUET



Jean-Pierre BEUSNARD



● *Conseillers municipaux*



Nathalie BOUR



Chantal CHEMINANT



Sylvaine DENIAU



Vincent DESSANDIER



Juliette HATTE



Brice JULIÉ



David LEPÉCULIER



Valérie NEZAN



Jacqueline QUINTON



Patrick ROYER



Paméla TIMON



Anne VAUGENOT



● **FINANCES – DEBATS –
ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

*Les budgets – Gestions et orientations
des finances publiques, subventions, taxes, ...*

CHRÉTIEN Thierry - Président

**BEDOUET Annie
BOITTIN Valérie
DENIAU Sylvaine
DESSANDIER Vincent
HAMON Dominique
HATTE Juliette
MIEUZET Charles
ROYER Patrick**

● **COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES**

*Consultations et choix de propositions
suivant un appel d'offres*

CHRÉTIEN Thierry - Président

Titulaires	Suppléants
MIEUZET Charles	HATTE Juliette
BOITTIN Valérie	BOUR Nathalie
HAMON Dominique	VAUGENOT Anne

● **AFFAIRES ECONOMIQUES -
HABITAT - COMMUNICATION**

*Développement et soutien : économique (artisans –
commerces - services) et habitat (lotissement, habitat
cœur de bourg,...) – Communication (Supports de
publications, internet, bulletin municipal,
attractivité du territoire) ...*

CHRÉTIEN Thierry - Président

**BEUSNARD Jean-Pierre
BOITTIN Valérie
DESSANDIER Vincent
HATTE Juliette
JULIE Brice
LEPECULIER David
TIMON Paméla**

● **VOIRIE AMENAGEMENTS RURAUX –
AGRICULTURE – BATIMENTS PUBLICS** *

*Gestion et amélioration de la voirie communale
(chemins, voies, accès, rues, ... : du domaine communal)
Gestion, amélioration, création des bâtiments publics,
cimetière communal ...*

HAMON Dominique - Président

**BAHIER André
BOITTIN Valérie
BOUR Nathalie
DESSANDIER Vincent
MIEUZET Charles
QUINTON Jacqueline
ROYER Patrick
VAUGENOT Anne**

● **EAU ET ASSAINISSEMENT
(Sous forme de délégation)** *

*Réseaux et canalisations (eau et assainissement),
captages d'eau, station d'épuration...*

BOITTIN Valérie - Présidente déléguée

**HAMON Dominique
BAHIER André
BOUR Nathalie
MIEUZET Charles
QUINTON Jacqueline
ROYER Patrick
VAUGENOT Anne**

● **AMENAGEMENTS PAYSAGERS –
ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS –
EMBALLISSEMENT**

*Gestion des espaces arborés, fleuris, verts sur
l'ensemble du domaine public communal, ...*

MIEUZET Charles - Président

**BAHIER André
DENIAU Sylvaine
HAMON Dominique
QUINTON Jacqueline
TIMON Paméla**



RESTAURANT SCOLAIRE – CENTRE DE LOISIRS ET SERVICE JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES

Gestion et accompagnement des services de la jeunesse : périscolaire, centre de loisirs, service jeunesse, rythmes scolaires, écoles, restaurant scolaire

BOITTIN Valérie - Présidente

**BEDOUET Annie
BEUSNARD Jean-Pierre
HATTE Juliette
MIEUZET Charles
NEZAN Valérie
TIMON Paméla**

SPORTS – LOISIRS - ANIMATIONS CULTURELLES – TOURISME

En lien : avec les associations et les actions sportives, culturelles, événementielles, et de loisirs, ainsi que les structures et aménagements touristiques ...

MIEUZET Charles - Président

**BAHIER André
BEDOUET Annie
BEUSNARD Jean-Pierre
BOUR Nathalie
CHEMINANT Chantal
DESSANDIER Vincent
JULIE Brice**

DEMARCHE ET INTÉRÊT COLLECTIF

Commission de réflexion : Qualité de vie – Sécurité (Prévention), Environnement (Développement durable), accessibilité, mutualisation ...

MIEUZET Charles - Président

**BAHIER André
BOUR Nathalie
CHEMINANT Chantal
DENIAU Sylvaine
DESSANDIER Vincent
LEPECULIER David
VAUGENOT Anne**

AFFAIRES SOCIALES CCAS

Actions et aides sociales..

CHRÉTIEN Thierry - Président

ÉLUS

**BOITTIN Valérie
BEUSNARD Jean-Pierre
BOUR Nathalie
CHEMINANT Chantal
NEZAN Valérie
QUINTON Jacqueline
TIMON Paméla**

NON-ÉLUS (citoyens dyonisiens)

**BARRABÉ Marie-Josèphe
DESNOS Thérèse
HAMEAU Marie-Thérèse
MAREAU Marie-Françoise
PAILLARD Christine
QUINTON Patricia
TROTIN Marie-Ange**

GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

CHRÉTIEN Thierry - Président

**MIEUZET Charles
BOITTIN Valérie
HAMON Dominique**

Les séances de commissions municipales ne sont en principe pas publiques puisqu'il s'agit d'élaborer des travaux préparatoires. Toutefois, si la commission l'estime nécessaire, des membres extérieurs pourront être invités afin d'émettre un avis éclairé. Par ailleurs, de nouvelles commissions pourront être créées dès lors qu'un intérêt pour la collectivité le justifie. Les commissions n'ont donc pas de compétences exhaustives. Leurs missions sont amenées à évoluer pour répondre aux attentes de la collectivité.



● COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNÉE

● CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2 titulaires :
BOITTIN Valérie
CHRÉTIEN Thierry

1 suppléant :
BOUR Nathalie

● TOURISME

MIEUZET Charles - DENIAU Sylvaine

● ENVIRONNEMENT

ÉNERGIES NOUVELLES	ORDURES MENAGÈRES
ROYER Patrick BOITTIN Valérie	VAUGENOT Anne QUINTON Jacqueline

● HABITAT

CHRÉTIEN Thierry - BOUR Nathalie

● CULTURE

MIEUZET Charles - BEUSNARD Jean-Pierre

● COMMUNICATION

CHRÉTIEN Thierry - HATTE Juliette

● COMMISSIONS (hors communauté de Communes)

● PAYS DE LA HAUTE MAYENNE

1 titulaire :
CHRÉTIEN Thierry

Suppléant :
BEUSNARD Jean-Pierre

● ASSOCIATION JUMELAGES ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX DU PAYS D'ERNÉE

1 titulaire :
BEUSNARD Jean-Pierre

1 suppléant :
JULIÉ Brice

● C.I.A.S. (Centre intercommunal d'action sociale)

1 titulaire :
BOITTIN Valérie

1 suppléant :
BEDOUET Annie

● SYNDICAT DE BASSIN ET SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

2 titulaires :
CHRÉTIEN Thierry
BOITTIN Valérie

2 Suppléants :
MIEUZET Charles
BOUR Nathalie

● O.T.S.I. DU PAYS D'ERNÉE (Office du tourisme)

1 titulaire :
BOUR Nathalie

1 suppléant :
DENIAU Sylvaine

● AFFAIRES SCOLAIRES

2 titulaires :
BOITTIN Valérie
BEDOUET Annie

2 suppléants :
TIMON Paméla
NEZAN Valérie



● COMMISSIONS (hors communauté de Communes)

● DÉLÉGUÉS SECURITÉ

1 titulaire : MIEUZET Charles
Suppléant : CHRÉTIEN Thierry

● LISTE ÉLECTORALE

1 délégué nommé par le Sous-Préfet :
DESNOS Thérèse
1 délégué nommé par le Conseil Municipal :
BAHIER André

● MAISON DE RETRAITE (E.P.H.A.D. Bellevue)

Conseil d'administration
CHRÉTIEN Thierry - Président
MIEUZET Charles
BOITTIN Valérie

● DÉLÉGUÉS DÉFENSE

1 titulaire : MIEUZET Charles
Suppléant : CHRÉTIEN Thierry

● DÉLÉGUÉS A L'ÉTANG NEUF DE JUVIGNÉ

1 titulaire : BAHIER André
1 suppléant : JULIÉ Brice

● DÉLÉGUÉ VALOREN

MIEUZET Charles

● DÉLÉGUÉS DE MAYENNE HABITAT

1 titulaire : CHRÉTIEN Thierry
1 suppléant : MIEUZET Charles



La Vie de la Commune

Actualités - Informations - Démarches
Présentation de la commune

Économie - Habitat - Tourisme - Loisirs
Associations - Histoire

Site internet : st-denis-de-gastines.fr



NAISSANCES

2013

DELANGLE Angèle, La Demeurantaïs, 16 décembre
BAIL ROBLIN Louka, 2, Rue de Normandie, 18 décembre
DELANGLE Lenny, 8, Impasse du Ruisseau, 18 décembre

2014

SEPRÉ Mya, La Paillardière, 6 avril
LEPÉCULIER Alix, La Paillardière, 5 mai
DUVAL Loucas, Pont de Launay, 13 mai
BARRABÉ Maëline, 7, Avenue de l'Hermitage, 7 juin
LAMBERT Timéo, 4, Rue des Sports, 2 septembre

MARIAGES

2014

21 juin : **DENIAU Marc et MARTIN Géraldine**,
 3, Place Bellevue - 9 Rue de la Fontaine
 21 juin : **WIART Charles et LEBLANC Gwendoline**,
 7, Impasse Saint Georges
 28 juin : **GRASMENIL Damien et SAINTE-CROIX Vanessa**,
 16, Rue des Roses
 23 août : **ROYER Stéphane et COQUELIN Anita**,
 8, Place de Froulay

DÉCÈS

(35 décès dont 17 à l'EHPAD)

2013

28 novembre M. MEIGNAN Gilbert, 11 rue Beauséjour
 18 décembre Mme FRÉART née LAURENT Thérèse,
 13 Place des Tilleuls
 19 décembre M. **CHAUVIÈRE Marcel**
 22 décembre Mme ROCTON née CHRÉTIEN Hélène,
 Laval (53)
 31 décembre Mme **PEUDENNIER Simone**

2014

08 janvier M. LAIR Maurice, Châtillon-sur-Colmont
 14 janvier M. **LE DAUPHIN Louis**
 18 janvier M. **MORISSET Eloi**
 21 février Mme **BEUCHER** née **CHATELAIN Thérèse**
 28 février Mme POIDVIN née PELÉ Berthe,
 La Petite Guyardière
 09 mars M. **GENDRON Louis**
 12 mars M. BULLENGER Bernard, 3 rue de la Vallée
 02 avril M. VAUGON Yannick, Launay
 17 avril Mme THOMAS née DUVAL Marie-Josèphe,
 9 rue de Provence

20 avril M. **BOUDIER Constant**
 28 avril Mme **GILLOT** née **PHELIPOT Denise**
 06 mai Mme DARRY Sorelle, La Chacourie
 09 mai M. MAULAVÉ Henri, 14 rue de la Gare
 17 mai Mme BRIZAIS née COURTEILLE Marie-Paule,
 7 rue d'Ernée
 18 mai Mme LEROYER née COURTEILLE Chantal,
 6 rue d'Anjou
 03 juin M. REBOURS Jean-Paul, 26 rue de la Gare
 22 juin M. FOUGERAY Romain, La Grélunière
 27 juin Mme **MOQUET** née **BOITTIN Berthe**
 01 juillet Mme **ORY** née **BUFFET Marie-Josèphe**
 25 juillet Mme POISSON Vanessa, Le Teilleul (50)
 28 juillet M. **ROUSSEAU Maurice**
 08 août Mme **MOREL** née **BOITTIN Simone**
 09 août M. ROUSSEL Denis, La Buronnière
 17 août M. LEMAITRE Gilbert, Les Châtaigniers
 02 septembre Mme **LEBLANC** née **BAHIER Marie**
 12 septembre M. CHAUVIÈRE Alphonse, Fumeçon
 15 septembre Mme **PELARD** née **BIGOT Jeanne**
 05 octobre Mme **FONTAINE** née **LAMIRÉ Marie**
 15 octobre M. **HAVARD Joseph**
 25 octobre Mme **BEAUCE** née **GOUDARD Marie**



LEGROS Florian, pour l'extension d'une maison d'habitation, Le Petit Clou, accordé le 18 novembre 2013

Association des Ecoles Libres, pour l'élargissement d'une porte, 4 rue Sainte Jeanne d'Arc, accordé le 18 novembre 2013

SARL BAHIER Père et Fils, pour la construction d'un hangar de matériel, L'Orière, accordé le 29 novembre 2013

MARTIN Daniel, pour la fermeture d'un préau existant, 15 rue de Normandie, accordé le 5 décembre 2013

FRERE Jérémy, pour l'aménagement d'un bâtiment annexe avec modifications de façade, Les Brosses, accordé le 14 janvier 2014

GAEC DES COUDRAIS, pour la construction d'un hangar de matériel, Les Coudrais, accordé le 01 février 2014

DUVAL Anthony, pour la pose de 2 velux, 15 rue de Bretagne, accordé le 04 février 2014

DESSANDIER Vincent, pour la construction d'une véranda et la modification d'ouvertures, 15 place des Tilleuls, accordé le 27 mars 2014

BROCHARD Charles, pour la démolition partielle d'un bâtiment, L'Aubriais, accordé le 24 mars 2014

LAMBERT Aurélien, pour la pose de 2 velux, Les Fougerolles, accordé le 05 avril 2014

TIMON Paméla BRIERE Yoann, pour la pose de 2 velux, 13 impasse du Ruisseau, accordé le 03 mai 2014

LEGEAI Catherine, pour la modification d'une fenêtre, La Rabine, accordé le 14 juin 2014

MORGAN Rosie, pour la création d'une véranda, La Paillardière, accordé le 16 juillet 2014

MARTIN Whelan, pour la rénovation d'un bâtiment existant, La Glochonnière, accordé le 08 août 2014

GRASMENIL Damien, pour la modification d'une porte de garage en fenêtre et mur, 16 rue des Roses, accordé le 19 août 2014

EARL HAMON, pour la construction d'une stabulation, Les Fougerolles, accordé le 12 septembre 2014

REEVES James, pour l'extension d'une maison d'habitation, La Maison Neuve, accordé le 12 septembre 2014

FOURMOND Stéphane LEMETAYER Elise, pour la construction d'une maison d'habitation, Lotissement des Prés III, accordé le 12 septembre 2014

COCCIMARKET, pour la modification et la pose d'enseignes, 2 avenue Flandres Dunkerque, accordé le 18 octobre 2014

LEBLANC André, pour la construction d'un préau et d'un abri de jardin, 13 rue des Fauvettes, accordé le 23 octobre 2014

BECHE Emmanuel et Sarah, pour l'extension d'une maison d'habitation et la modification d'ouvertures, 30 rue de Normandie, accordé le 27 octobre 2014

MAREAU Gérard, pour la construction d'un préau, 7 rue de la Vallée, accordé le 17 novembre 2014

Le Plan Local d'Urbanisme



Par délibération en date du 06 octobre 2014, le conseil municipal a approuvé le P.L.U.

Désormais, le P.L.U est notre outil de gestion du sol communal.

Il organise notre cadre de vie, il dessine le visage de Saint-Denis-de-Gastines de demain en conciliant les intérêts communaux et les besoins des habitants actuels et futurs.

Il exprime le projet de territoire de Saint-Denis-de-Gastines à travers une vision politique, stratégique et territoriale. C'est un outil réglementaire qui définit les règles d'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il détermine notamment les droits à construire et les conditions d'évolution attachés à chaque parcelle publique ou privée d'une commune.

Ce document juridique, de portée générale, s'impose à tous : particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme par

exemple les permis de construire.

Voici résumées les principales étapes de la procédure :

7 juillet 2010 : délibération décidant le lancement de la procédure

28 janvier 2013 : élaboration du P.A.D.D

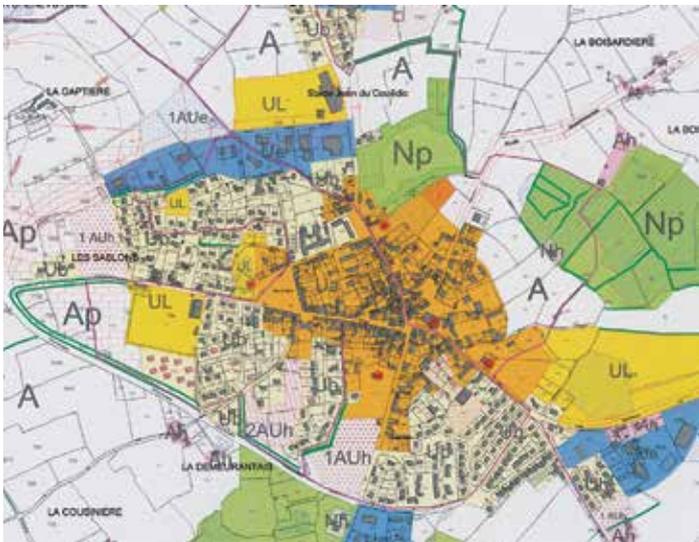
24 septembre 2013 : arrêt du projet

16 mai 2014 : prescription de l'enquête publique conjointe au plan local d'urbanisme et la modification du schéma de zonage d'assainissement.

18 août 2014 : rapport et conclusions favorables du commissaire enquêteur sur le P.L.U

06 octobre 2014 : approbation du P.L.U

Ensuite la commune de Saint-Denis-de-Gastines étant dotée d'un plan local d'urbanisme, le conseil municipal en séance du 12 novembre 2014 a délibéré pour instituer un droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines et à urbaniser.



Le droit de préemption urbain (DPU) est un outil permettant à la commune de réaliser des actions ou des opérations d'aménagement et de constituer des réserves foncières à cet effet.

Avant toute vente d'un bien immobilier bâti et non bâti compris à l'intérieur du périmètre délimité, une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est obligatoirement transmise à la commune et le conseil municipal dispose d'un délai de deux mois pour statuer sur la nécessité ou non de préempter.

Économie



ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE

Définition :

L'attractivité d'un territoire (ville, commune, agglomération, etc.) ou **attractivité territoriale** est sa capacité à attirer, à un moment donné, l'implantation de facteurs de production, d'habitants ou de touristes. La notion d'attractivité est généralement considérée comme un caractère positif, facteur de vitalité pour un territoire.

Les élus sont sensibilisés par une démarche sur l'**attractivité** pour notre commune. Malgré une conjoncture difficile, des horizons assombrés, des perspectives compliquées, la commune de Saint Denis de Gastines doit s'adapter et relever de nouveaux défis pour notre avenir. C'est l'ensemble des concitoyens qui est concerné, cette démarche ne peut être réalisée qu'avec leur collaboration sous des formes diverses et variées. Il faut faire preuve de créativité tout en respectant la notion d'économie financière. La commission économique a engagé des réflexions dans ce domaine. L'**attractivité** n'est pas uniquement liée au secteur économique mais aussi à l'habitat. Le bâti du cœur de bourg est reconnu de qualité, mais trop de demeures sont vacantes, chacun doit être sensibilisé et doit valoriser son patrimoine ou faciliter les transactions immobilières. Cette réflexion d'**attractivité** n'est pas uniquement liée à l'agglomération mais évidemment à l'ensemble de la commune. Nous sommes tous des acteurs potentiels.

La première démarche d'**attractivité** engagée en 2013 porte sur la révision de la signalétique direc-

tionnelle dans l'agglomération dyonisienne. Cette signalétique répond à la charte du Conseil Général de la Mayenne (couleurs, lettres...), avec en complément des pictogrammes. Ce projet a été présenté aux acteurs économiques locaux, l'objectif étant une meilleure lisibilité des commerces et artisans de l'agglomération. Une deuxième tranche, sous forme de totems, sera mise en place dans les zones artisanales en 2015 ainsi que la réalisation d'un panneau des acteurs économiques du territoire.



Nathalie PLANCHAIS
lauréate du Prix de la femme
de l'économie 2013 des Pays
de la Loire.

Pour cette reconnaissance économique dans la catégorie « Femme dirigeante », Mme Nathalie PLANCHAIS, dans le salon d'honneur de la Mairie, a reçu des mains de M. Thierry CHRETIEN, Maire, la médaille de la commune.



Article du Ouest-France 22 septembre 2013

Une société de 48 salariés

Basée à Saint-Denis-de-Gastines, en Mayenne, Nathalie Planchais dirige la société Deschamps. L'entreprise spécialisée dans le bâtiment compte 48 salariés et a su résister à la crise dont le secteur souffre depuis quatre ans. La jeune femme a remporté samedi soir le Trophée de la Femme Dirigeante lors de la **cérémonie des Trophées « Les Femmes de l'économie »** Pays de la Loire.

Nathalie Planchais est entrée en août 1990 dans la société créée par ses parents en 1973. « *Après un contrat de qualification, j'ai gravi les échelons jusqu'à devenir Directrice Générale et maintenant PDG* », témoigne Nathalie Planchais.

Des événements marquants

Trois ans après son arrivée, elle fait face à plusieurs événements marquants. « *J'ai dû assurer la mise en place puis l'application d'un plan de restructuration après la perte de la moitié du capital, se souvient-elle. J'ai effectué mes premiers licenciements économiques... Une expérience humaine très marquante.* »

Nathalie Planchais a souhaité candidater aux Trophées « Les femmes de l'économie » afin de « promouvoir le rôle d'une femme chef d'entreprise dans le monde masculin du bâtiment et plus généralement, l'entreprise au sein d'un département rural qui peine énormément à recruter. »

Ordre national du Mérite

En parallèle de son activité, Nathalie Planchais est Présidente de la section Jeunes dirigeants à la Fédération BTP 53 et administratrice de la Caisse régionale des congés payés du bâtiment dont le siège est situé à Rennes depuis plus de six ans.

La jeune femme a également été Présidente du club d'entreprises de Haute Mayenne (une centaine d'entreprises regroupées dans six communautés de communes du Nord du département de la Mayenne) de 2007 à 2012.

« *Je crois énormément en la richesse des échanges entre chefs d'entreprises mais également avec d'autres réseaux. Je pense que pour recevoir, il faut savoir donner* », explique-t-elle. La jeune femme a déjà reçu en 2008 l'ordre national du Mérite.

TEMOIGNAGE DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE

Les élus ont une pensée pour Monsieur **Jean-Paul Rebours**, Monsieur **Denis Roussel** et Monsieur **Yannick Vaugon**. Ils ont œuvré pour l'économie locale, pour les acteurs associatifs, pour les habitants de la commune.

Fleurissement



Le jardin inter-générationnel AUX FLEURS DE L'EAU

Grâce à une poignée de passionnés, le centre de loisirs et les élus, les activités se sont poursuivies au jardin inter-générationnel « aux fleurs de l'eau » situé route de Châtillon-sur-Colmont. Ils ont été rejoints par de nouveaux bénévoles et les résidents de l'EHPAD Bellevue.

L'objectif d'entretenir les carrés (de fleurs, de fruitiers, de légumes, de plantes aromatiques ou médicinales...), et de poursuivre certaines activités (écussonnages, cueillettes, dégustations, greffages...) a été atteint.

Ce jardin continuera d'émerveiller toutes les générations s'il préserve les traditions et la modernité, la biodiversité et le développement durable, tout en s'ouvrant aux idées et concepts nouveaux. Il est donc ouvert à tous les bénévoles passionnés ou associations qui souhaitent nous rejoindre pour échanger ou transmettre certains savoir-faire.

Faites-vous connaître près de Charles MIEUZET,

adjoint aux espaces verts ou Jacqueline QUINTON, conseillère municipale et VENEZ nous rejoindre.





Pour tous renseignements, contacter Fabien MAROLLEAU au 02.43.32.11.26 ou 06.68.16.55.66 par email à servicejeunessesdg@gmail.com

● ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil est assuré dans les locaux du centre de loisirs, rue de Cheverus de 7 h 30 jusqu'à 8 h 45 et le soir de 16h30 jusqu'à 18 h 30.

● LE CENTRE DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis les mercredis et vacances scolaires sur le site du centre de loisirs, rue de Cheverus de 7 h 30 à 18 h 30.

Les inscriptions sont possibles à la journée ou à la demi-journée (mercredi).

Les inscriptions pour les vacances se font au plus tard une semaine avant le début de celles-ci.

Les dossiers d'inscription sont à retirer au centre de loisirs ou à la mairie. Cet été et plus particulièrement le mois de juillet, 89 enfants ont été accueillis et se sont épanouis :

• autour des sorties

- A la mer,
- A Tropical parc



- A la piscine
- Au parc d'attraction Cobac parc
- Au cinéma

• autour des veillées

- pour les 3-5 ans, veillées contes mimes, jeux et barbecue
- pour les 6-11ans, veillée nuitée après la grande soirée « boum »

• avec les camps

- à la Rincerie, sur l'univers du poney
- à la Rincerie, sur la nature et l'environnement
- à Saint Briac (35), catamaran, équitation



LE SERVICE JEUNESSE

Il accueille les adolescents de 12 à 17 ans. Pour 2014, les temps forts proposés :

- Tournois sportifs
- Espace internet, tournoi de console
- Babyfoot, billard
- Activités manuelles
- Sorties patinoire, paintball, space laser, karting, bowling, cinéma
- Atelier argent de poche
- Atelier déco pour le festival Au Foin de la Rue
- Championnat départemental de Caisses à savon
- Camps à la mer
- Mise en place d'une bourse de vêtements

Selon les souhaits des jeunes, la plupart des activités seront reconduites en 2015 avec comme action phare, une journée à Disney Land avec au préalable des actions d'autofinancement réalisées par les jeunes voulant participer à cette journée.



Du nouveau en cette rentrée

• La réforme des rythmes scolaires est mise en place dans les écoles

La réforme implique pour les communes de revoir l'organisation des activités périscolaires sur la semaine.

L'enseignement est dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi

matin, durant 36 semaines, à raison de 5 h 30 par jour d'enseignement et de 3 h 30 par demi-journée.

En faisant du mercredi matin, un temps scolaire et en allégeant les journées d'enseignements, la nouvelle organisation du temps scolaire fait apparaître de nouvelles plages horaires d'une durée globale de 3 heures hebdomadaires dévolues aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

• L'instauration des NAP à St Denis de Gastines

Les Nouvelles Activités Périscolaires sont réparties de façon différente si les enfants sont scolarisés en maternelle ou en primaire, pour respecter le rythme de l'enfant et permettre de gérer les contraintes concernant les lieux d'activités et la capacité d'encadrement des animations.

Pour les maternelles :

les NAP se déroulent de 13 h 30 à 14 h 15.

Pour les primaires :

les NAP se déroulent de 15 h 45 à 16 h 30.

Les activités ont lieu au sein du centre de loisirs ou dans les structures communales selon les activités.



• On y fait quoi ?

Un planning est mis en place entre chaque période de vacances. Au cours des 6 ou 7 semaines, les activités seront les mêmes chaque Lundi, puis chaque Mardi, etc.... Cette alternance d'activités permet d'élargir le champ des découvertes. Ces moments de découvertes complètent les enseignements reçus à l'école.

JEUNES INVENTEURS DYONISIENS

Amaël Bourdiol et Corentin Royer, 15 et 16 ans, inventent la boîte automatique pour vélo.

Amis depuis le primaire, Amaël et Corentin ont eu l'idée de leur boîte automatique en regardant la petite sœur d'Amaël peiner à passer les vitesses de son VTT. « A 8 ans, pas facile de comprendre quel est le bon moment pour changer de pignon » raconte Amaël. Les deux garçons se sont mis au travail pour trouver une solution. Après quelques essais infructueux, Corentin et Amaël ont décidé d'utiliser un capteur qui compte le nombre de coups de pédale pendant 10 secondes. Selon sa valeur transmise, la machine déplace le dérailleur pour changer de vitesse. Ainsi, si le cycliste donne trop de coups de pédale, cela veut dire qu'il « mouline » sans forcer, mais n'avance pas. La chaîne passe alors automatiquement sur le pignon inférieur pour augmenter le développement. Corentin et Amaël ont fixé leur dispositif sur l'arrière du vélo.

Les deux jeunes compères ont été récompensés par un prix pour leur invention dans le magazine « Science et Vie Junior ».



Les activités différentes selon les âges des enfants et l'équilibre entre les activités sont recherchées chaque semaine.



• Inscription obligatoire

Les NAP sont facultatives. Cependant pour pouvoir participer aux activités, l'inscription est obligatoire, à l'année ou par période scolaire, près du centre de loisirs ou du service jeunesse.

• Combien ça coûte ?

La commune a alloué un budget prévisionnel de 32 000 € pour la mise en œuvre de ces nouvelles activités périscolaires. Cependant, l'année 2014/2015 est une année test, les prestations seront donc gratuites pour les parents. Les élus se réservent le droit à tout moment de rendre payant ces nouvelles activités périscolaires, si nécessaire.

Une équipe de cinq animateurs, tous diplômés, travaillant déjà avec les enfants, est mobilisée pour encadrer et proposer des activités, en conformité avec le projet éducatif de la commune, validé par l'équipe municipale.



SALLE GEORGES CHRÉTIEN

PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES DE SAINT DENIS DE GASTINES

Bal	105,58
Mariage, Baptême, Communion, Repas de famille :	168,82
. Location de base - jusqu'à 50 personnes	
. Prix par personne (par personne au-dessus de 50)	1,18
Banquet, Repas de société, Soirée Familiale, Buffet	168,82
Concours de cartes, loto, tombola :	
. Petite salle seulement	74,41
. Toute la salle	105,58
Vin d'honneur	
. Sans départ de mariage	64,18
. Avec départ de mariage	95,30
Réunion, Assemblée Générale (Sociétés)	58,98
Réunion, Assemblée Générale (Privés)	95,30
Spectacles de variétés (par jour)	116,00
(pièces de théâtre, boum)	
Repas de famille le lendemain d'un mariage, d'une communion	95,30
Soirée dansante des Aînés par soirée	35,76
Sono : chèque caution	320,00
Sono : location	42,49

PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES EXTERIEURES

Loto	Non
Bal	Non
Mariage, Baptême, Communion, Repas de famille :	292,85
. Location de base - jusqu'à 50 personnes	
. Prix par personne (par personne au-dessus de 50)	1,18
Banquet, Repas de société, Soirée familiale, buffet :	432,93
. Location de base - jusqu'à 100 personnes	
. Prix par personne (par personne au-dessus de 100)	1,18
Vin d'honneur	
. Sans départ de mariage	118,87
. Avec départ de mariage	172,98
Réunion, Assemblée Générale	141,06
Spectacle de variétés (pièces de théâtre) par jour	172,98
Repas de famille le lendemain d'un mariage	172,98

Les consommations d'électricité seront facturées aux utilisateurs. Un relevé sera fait avant et un autre après la manifestation. Facturation suivant tarifs EDF en référence aux factures reçues pour les mêmes périodes.

INDEMNITES SALLE GEORGES CHRÉTIEN

Pour vaisselle cassée ou manquante :	
. Plat inox	15,83
. Plateau	24,80
. Verre, tasse, assiette, couvert, autres	2,21
Chèque caution pour nettoyage des salles, appareils de cuisine et rangement matériel, ou	300,00
Pour inoccupation de la salle le jour fixé au calendrier (non annulé 2 mois avant le jour)	300,00

LOCATION MATERIEL ET MOBILIER

Ancienne vaisselle par 50 couverts (Forfait Dyonisiens)	16,08
Indemnité vaisselle cassée ou manquante	1,08
. Tables (aux dyonisiens)	3,44
. Chaises (aux dyonisiens) - Bois - la dizaine	7,32
Matériel :	
. La barrière	1,43
. La photocopie noir et blanc A4 et A3	
- aux particuliers	0,30
- aux associations	0,10
. La photocopie couleur A4 et A3 :	
- aux particuliers	1,50
- aux associations	1,00



AFFAIRES SCOLAIRES

Périscolaire par enfant (forfait semaine)	Tarif 1*	Tarif 2*
Centre de loisirs mercredis scolarisés enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS	5,30€/S	5,50€/S
. Un enfant	1,85	1,88
. Deux enfants	3,45	3,49
. Trois enfants	4,70	4,75
. Par enfant en plus	1,28	1,30
Centre de loisirs mercredis scolarisés enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	2,30	2,33
. Deux enfants	4,10	4,14
. Trois enfants	5,21	5,27
. Par enfant en plus	1,28	1,30
Centre de loisirs petites vacances enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	3,70	3,76
. Deux enfants	6,90	6,97
. Trois enfants	9,41	9,50
. Par enfant en plus	2,54	2,59
Centre de loisirs petites vacances enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	4,60	4,64
. Deux enfants	8,20	8,27
. Trois enfants	10,42	10,54
. Par enfant en plus	2,54	2,59
Centre de loisirs vacances d'été enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS		
. Semaine de 4 ou 5 jours	55,33	55,88
. Semaine incomplète par jour	17,76	17,92
. Semaine de camp (seule) repas compris	135,97	137,32
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	112,65	113,76
. Semaine de camp de 3 jours	94,97	95,88
. Semaine de camp de 3 jours + 2jours la même semaine	112,65	113,76
Centre de loisirs vacances d'été enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Semaine de 4 ou 5 jours	57,39	57,97
. Semaine incomplète par jour	19,75	19,94
. Semaine de camp (seule)	168,67	170,35
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	138,02	139,38
. Semaine de camp 3 jours	115,78	116,91
. Semaine de camp de 3 jours + 2jours la même semaine	138,02	139,38
Service jeunesse		
- Cotisation annuelle	11,02	12,17
- Cotisation ponctuelle par activité		
Nouvelles activités périscolaires	décision en avril - mai 2015	

*Tarif 1 : Revenus non soumis au barème de l'impôt - ligne 14 (justificatif feuille d'impôt à fournir au secrétariat)
 *Tarif 2 : Revenus soumis au barème de l'impôt - ligne 14

AFFAIRES SCOLAIRES

Fournitures scolaires :	39,20
Classe Découverte (par élève)	16,90
Cadeau de Noël (par enfant)	14,35

LOCATION DE TERRAINS (DROITS DE PLACE)

Droits de place :	
. Marchand ambulant :	
- de 0 à 20 m ²	9,37
- plus de 20 m ²	18,85
- forfait annuel	47,10

BATIMENTS COMMUNAUX - CHAUFFAGE ET LOCATION

Frais de chauffage - recouvrement près de l'occupant	50%
Logement de fonction rue de la Gare	
Location salle des sports (prix de l'heure)	12,36

LOCATION DE RESERVES FONCIERES

Terrain location - La Gare et	20,39
Terrain location - station épuration	

INDEMNITÉS

Bibliothèque (par personne pour toutes les permanences)	409,50
Gardiennage de l'église (annuelle)	428,57
Chaussures, vêtement de travail (le personnel communal)	87,43

VOIRIE

Vente de vieux chemins ruraux (m²):	
. En limite de propriété	0,41
. Rassemblement de 2 pièces	0,46
Elargissement et redressement de voies communales :	
. Indemnité globale de terrain	0,56
. Indemnité de clôture (ml)	0,72

Tarifs communaux - 2015



SERVICE DES EAUX

F. Abonnement - Redevance fixe	29,44
(par semestre)	
. de 0 à 200 m3	1,46
. de 201 à 500 m3	0,98
. de 501 à 1 000 m3	0,73
. Au-delà de 1 000 m3	0,55

SERVICE ASSAINISSEMENT

Abonnement semestriel	27,05
Taxe assainissement	0,70

TRAVAUX SUR RESEAU

. Extension ou raccordement	
- moins de 50 mètres	183,75
- plus de 50 mètres	
Tous les travaux à la charge du demandeur	

EAU - TRAVAUX SUR RESEAU

. Branchement principal	468,29
- forfait de 5 mètres	10,55
- mètre linéaire supplémentaire	
. Déplacement de compteur :	110,93
- forfait de 5 mètres	10,55
- mètre linéaire supplémentaire	
. Compteur à remplacer	89,69
- diamètre 15 ou 20	
. Réinstallation d'un compteur	110,93
suite à résiliation d'abonnement	
. Remplacement couvercle de citerneau	18,95

SERVICE FUNERAIRE

Concession :	
. 30 ans	132,87
. 50 ans	183,05
Concession colombarium 15 ans	297,05
Concession caviurne : 30 ans	100
à compter du 27/6/2014	
Taxe Funéraire :	
. Location caveau provisoire par jour	1,16

Assistance à la mise en bière	23,74
quand il y a transport hors de la localité de décès ou de dépôt	
Assistance à l'exhumation d'un corps, à sa translation et à sa réinhumation	

Subventions communales - 2014



- A.P.E.L.: 300.00 €
- O.G.E.C.: 80 250 € et 750 € pour temps activités périscolaire (T.A.P.)
- Amicale Gastinaise : 1 675 €
- Jeune Garde basket : 1 770 € et subvention participation animateur : 1 140 €
- Canom : 300.00 €
- Jeune Garde football : 1 995.00 € et subvention participation animateur : 254.70 €
- Jeune Garde tennis : 825.00 €
- Jeune Garde tennis de table : 180 € + subvention exceptionnelle prêt de matériels : 300 €
- Judo : 1 740.00 € + subvention participation animateur : 1 140 € + subvention exceptionnelle achat de tapis 3ème année sur 4 ans : 1 000€
- Vélo Club Gastinais : 300 €
- Orchestre d'Harmonie : 2 000 €
- Au Foin de la Rue : 10 800 €

- Association pour l'Organisation du Temps Libre à la Maison de Retraite : 150 €
- Société de Chasse : 300 €
- Gaule Gastinaise : 300 €
- Ecole de pêche : 420 €
- Etude de la Colmont 6ème année (versée à l'Ecole de Pêche) : 1 000 €
- A.D.A.S.S.C. : 300 €
- C.C.A.S. : 300 €
- Amicale des Sapeurs-pompiers : 300 €
- Amicale des Anciens Combattants AFN et Autres Conflits : 300 €
- Comité des commerçants et artisans : 300 €
- Groupement de défense des cultures et de lutte contre les nuisibles : Cotisation communale fédération 383.26 €
- Familles Rurales : 300 €
- A.D.M.R. St Denis de Gastines : 5 000 €
- Comice Agricole du Pays d'Ernée : 500 € + subvention exceptionnelle comice : 163.90 €
- Prévention routière : 300 €
- S.P.A. Laval : 50 €



DÉMARCHES EN MAIRIE

• Identité

Carte nationale d'identité :

Mairie du domicile - 1^{re} demande ou renouvellement (Validité 15 ans pour les majeurs - 10 ans pour les mineurs), 2 photos d'identité, copie d'acte de naissance - 6 mois, justificatif de domicile - 3 mois. Empreinte du doigt obligatoire à partir de 13 ans. Pour les mineurs : autorisation parentale à compléter. Remise de l'ancienne carte en cas de renouvellement. En cas de perte ou de vol de l'ancienne carte sécurisée : 25 € en timbres fiscaux (déclaration de perte en mairie - déclaration de vol en gendarmerie)

Passeport :

Mairie équipée pour les passeports biométriques : Mairie d'Ernée (sur rendez-vous) - Validité 10 ans

• Citoyenneté - Vie pratique

Inscription sur les listes électorales :

Du 01.01 au 31.12 avec effet au 1^{er} mars de l'année suivante Mairie du domicile ou justifiant d'une attache avec la commune (personnes inscrites au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} fois). Avoir 18 ans - Jouir de ses droits civiques. Pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile - 3 mois

Recensement militaire :

Mairie du domicile. Pour les filles et les garçons de 16 ans. Se présenter après la date anniversaire. Livret de famille des parents. Pour ceux qui ont acquis la nationalité française, décret de naturalisation

Légalisation de signature :

Toutes mairies. La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal (se munir d'une pièce d'identité)

Permis de construire - démolir et déclarations de travaux :

Mairie du lieu de construction ou démolition (pour toute construction à usage d'habitation ou non, y compris abri de jardin, garage, préau... ; pour toute démolition ; pour toutes les modifications extérieures apportées aux bâtiments existants). Imprimés en Mairie.

• Famille

Déclaration de naissance :

Mairie du lieu de naissance - Déclaration à faire dans les 3 jours suivant la naissance.

Reconnaissance :

Toutes mairies. Avant ou après la naissance. Carte d'identité des déclarants - Justificatif de domicile - 6 mois

Extrait d'acte de naissance :

Mairie du lieu de naissance. Indiquer date de naissance, nom et prénoms, filiation (nom et prénom du père - nom de jeune fille et prénom de la mère). Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Français nés à l'étranger : s'adresser au Ministère des Affaires Etrangères, Service central de l'Etat Civil à Nantes.

Extrait de mariage :

Mairie du lieu de mariage. Indiquer date de mariage, nom et prénoms, filiation. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Certificat de vie maritale :

Mairie du domicile. Pièce d'identité des demandeurs et de leurs 2 témoins (sans lien de parenté avec les intéressés). Justificatif de domicile au nom des 2 demandeurs. Certificat n'ayant aucune valeur juridique.

Déclaration de décès :

Mairie du lieu de décès. Livret de famille du défunt et certificat médical. Déclaration à faire dans les 24 heures suivant le décès.

Bulletin de décès :

Mairie du décès ou du domicile du défunt.

Duplicata livret de famille :

Mairie du lieu de mariage. Fournir l'état civil du conjoint et des enfants - Seuls les époux peuvent faire cette démarche.

Cimetière :

Mairie du domicile ou du lieu de décès.

Aide sociale, APA :

Les dossiers sont à demander à La Maison Départementale de l'Autonomie, 16 rue Albert Einstein

CS 10635 - 53006 Laval cedex, Tél 02.43.677.577
ou à la permanence d'Ernée : Antenne solidarité,
1 avenue du Général de Gaulle : Lundi 9 h 30-12 h 00,
14 h 00 - 16 h 30. 4^{ème} jeudi du mois 9 h 30 - 12 h 00.
Après constitution, les dossiers sont transmis en
Mairie du dernier domicile connu pour le passage
en commission administrative du Centre Communal
d'Action Sociale.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des économies d'énergie sur l'éclairage public

Comme beaucoup de communes, la commune de Saint-Denis-de-Gastines est soucieuse de réduire les coûts de fonctionnement de son éclairage public. En collaboration avec le Syndicat d'Electrification pour l'Electricité et le Gaz de la Mayenne, elle a commencé à s'orienter vers du matériel moderne et performant (lotissement des Prés II, rue des Prés) qui permet d'abaisser les coûts d'exploitation tout en améliorant la gestion et en maintenant le confort des usagers. Cet effort va se poursuivre dans les années à venir.

Saint-Denis-de-Gastines comptabilise 371 points lumineux. Aussi, sans porter atteinte au confort d'utilisation, ni à la sécurité des personnes et des biens, une réduction des plages horaires va être envisagée sur une demi-heure le soir en tenant compte des commerces existants et ayant une activité le soir. Ainsi en début d'année, les extinctions des points lumineux se feront à 21H30. Pour le matin, aucun changement n'est envisagé pour l'heure de mise en fonctionnement.

SERVICE INCENDIE

Le saviez-vous ?

- C'est 23 Sapeurs-Pompiers (7 femmes et 16 hommes)
 - C'est 3 Véhicules (un pour toutes utilités et deux pour l'incendie)
 - C'est plus de 110 interventions en 2014 (dont 80 % Secours à Personnes)
- sur 15 communes
- 2 sessions de recrutement par an
 - C'est un bâtiment communal mis à disposition au SDIS (Service Département d'Incendie et de Secours de la Mayenne).

Carte d'invalidité ou autres demandes auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) :

Retrait des dossiers auprès à La Maison Départementale de l'Autonomie, 16 rue Albert Einstein - CS 10635- 53006 Laval cedex, Tél 02.43.677.577 ou à la permanence d'Ernée : Antenne solidarité, 1 avenue du Général de Gaulle : Lundi 9 h 30-12 h 00, 14 h 00- 16 h 30. 4^{ème} jeudi du mois 9 h 30 - 12 h 00



Jusqu'à présent, les villes considéraient l'éclairage comme un acquis signe du progrès, aujourd'hui, on a conscience que la lumière a un coût économique et énergétique.



● ASSISTANTES MATERNELLES

Vous recherchez une assistante maternelle sur notre commune pour accueillir votre enfant ?

Connectez-vous sur le site du Conseil Général www.assistantsmaternels53.fr.

Un service utile et facilement accessible pour vous guider dans vos recherches.

Pour les parents qui ne disposent pas d'une connexion à internet, voici la liste des assistantes maternelles sur Saint-Denis-de-Gastines :

Mme **BEDOUET Annie** - 3, rue des Lavandières
Mme **CHRETIEN Maud** - 16, rue de Bretagne
Mme **LHUISSIER Michelle** - Blanche Noe
Mme **MARTIN Léone** - 9, rue de la Fontaine
Mme **MOULE Nadia** - 28, rue des Roses
Mme **PAILLARD Christine** - La Grulière
Mme **PERRIER Rachel** - La Rostièrre
Mme **ROBLIN Sylvie** - 8, impasse des Violettes
Mme **VALENTIN Anita** - 24, rue de Bretagne

● J'ECO-RÉNOVE, J'ÉCONOMISE

Si vous souhaitez rénover votre maison et donc réaliser des travaux d'économies d'énergie ; l'Etat, les collectivités locales et d'autres partenaires ont mis en place de nombreuses aides financières comme le crédit d'impôt développement durable, TVA réduite, Eco-prêt à taux zéro, l'ANAH, Aide Régionale aux Economie d'Énergie pour les Particuliers (AREEP) à travers le programme « Habiter Mieux », Certificats d'Économie d'Énergie. Alors n'hésitez pas et renseignez-vous :

sur www.info-energie-paysdelaloire.fr

ou au **0 810 140 240** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).



● RECYCLER SES DÉCHETS VERTS

Recycler ses déchets verts à domicile... c'est facile, économique et PRODUCTIF !

POURQUOI



Un habitant de la Communauté de Communes de l'Ernée produit en moyenne **201 kg d'ordures ménagères par an**. Sur la totalité, **30 % peuvent être recyclés** (bouteilles plastiques, verre, boîtes métalliques, papiers, cartons...) en allant les déposer dans les conteneurs de tri sélectif et **30 % peuvent être compostés** (déchets de cuisine et déchets verts).

S'ajoute à cela, environ **250 kg de déchets par an et par habitant déposés en déchèterie** dont la **moitié de déchets verts**.

La prise en charge **des déchets verts coûte**, à la Communauté de Communes, **7 fois moins cher** lorsque ces derniers sont déposés en déchèterie plutôt que dans le bac à ordures ménagères. Ce coût peut être **réduit à néant** en **valorisant ces déchets verts et de cuisine à domicile**, qui par la même occasion vous évitera tout déplacement à la déchèterie !

COMMENT ÉVITER DE PRODUIRE DE NOUVEAUX DÉCHETS VERTS

Choisir du gazon, des plantes à croissance lente

Le Mulching pour la pelouse : Utiliser une tondeuse avec un kit «mulching» qui permet de couper très finement et de laisser sur place sans ramasser.



Tailler régulièrement

COMMENT VALORISER SES DÉCHETS



Le Compostage (pour les déchets de cuisine et du potager) : Décomposition naturelle, pour obtenir un fertilisant prêt à l'emploi.



Le Broyage pour paillage (pour les déchets verts du jardin) : Il est possible de broyer les petits branchages (jusqu'à 1 cm de diamètre) avec une tondeuse ou avec un broyeur pour les plus gros.

Le Paillage (de tonte sèche, de feuilles mortes, les broyats de branchages, les tailles de thuyas) : Solution simple, rapide et naturelle pour valoriser ses déchets verts. Cela consiste à couvrir la terre avec des débris végétaux.

30 min à pailler = 5 h à désherber, bêcher, sarcler, biner, arroser d'économisées !



Les avantages sont multiples :

- Protège la terre contre la battance des fortes pluies (croûte)
- Protège la terre et les plantes du gel, et des excès de chaleur
- Maintient l'humidité et le sol poreux pour l'aération et l'infiltration de l'eau dans le sol
- Se transforme en humus nourricier
- Evite la pousse de mauvaises herbes
- Abrite et protège les animaux amis du jardinier

L'Alimentation animale :



Les déchets du potager et de la cuisine sont aussi des aliments pour les animaux domestiques et ceux de la basse-cour.

La Communauté de communes de l'Ernée propose deux types de composteurs (bois ou plastique) de 300 L pour une valeur de 20 €.



N'hésitez pas à signaler à votre commune ou la Communauté de Communes votre souhait de broyer vos branchages.

 **SENOM**


Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais

ATTENTION AUX DEMARCHES A VOTRE DOMICILE :

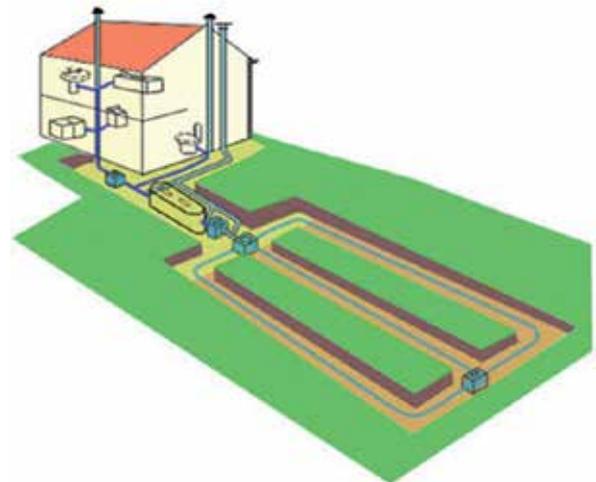
Le SENOM (Syndicat d'Eau du Nord Ouest Mayennais) vous informe :

Vous avez un projet de réhabilitation de votre assainissement individuel (fosse septique), ayez le bon réflexe : avant toute signature ou engagement de votre part, **contacter Philippe Grande** (07 60 97 50 87) ou **Valérie Cornu** (02 43 05 37 83) du SENOM.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure un service public à destination de tous les habitants en assainissement individuel. **Il est totalement neutre** et n'a aucun intérêt commercial : il saura vous conseiller en toute objectivité sur le choix de la filière à mettre en place.

En effet, de plus en plus de pratiques commerciales sont très limitées avec la réglementation, notamment autour de nouvelles filières. Certes, celles-ci sont homologuées, par contre, **elles sont souvent très coûteuses à l'entretien ; ce qui est rarement précisé par les commerciaux.**

ALLAIN Jean-Marc- président du SENOM



Autre bon réflexe : Ne jamais verser d'acompte avant d'avoir réalisé une étude de filière et reçu l'avis préalable des responsables du SPANC.

**LA DÉCHÈTERIE EST OUVERTE TOUS LES LUNDIS DE 16 H 30 A 17 H 30
OUVERTE LES SAMEDIS DE 11 H à 12 H D'AVRIL A SEPTEMBRE**

JANVIER

4^{ème} week-end

Vendredi 23 Janvier de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 24 Janvier de 15 H 00 à 17 H 00

FÉVRIER

4^{ème} week-end

Vendredi 27 Février de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 28 Février de 15 H 00 à 17 H 00

MARS

4^{ème} week-end

Vendredi 27 Mars de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 28 Mars de 15 H 00 à 17 H 00

AVRIL

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi 24 Avril de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 25 Avril de 11 H 00 à 12 H 00
et 15 H 00 à 17 H 00

Fermé le Lundi 21 Avril

MAI

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi 22 Mai de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 23 Mai de 11 H 00 à 12 H 00
et 15 H 00 à 17 H 00

JUIN

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi 26 Juin de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 27 Juin de 11 H 00 à 12 H 00
et 15 H 00 à 17 H 00

Fermé le lundi 9 juin

JUILLET

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi 24 Juillet de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 25 Juillet de 11 H 00 à 12 H 00
et 15 H 00 à 17 H 00

Fermé le samedi 4 juillet

AOÛT

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi 21 Août de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 22 Août de 11 H 00 à 12 H 00
et 15 H 00 à 17 H 00

Fermé le samedi 15 août

SEPTEMBRE

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi 25 Septembre de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 26 Septembre de 11 H 00 à 12 H 00
et 15 H 00 à 17 H 00

OCTOBRE

4^{ème} week-end

Vendredi 23 Octobre de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 24 Octobre de 15 H 00 à 17 H 00

NOVEMBRE

4^{ème} week-end

Vendredi 27 Novembre de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 28 Novembre de 15 H 00 à 17 H 00

DÉCEMBRE

3^{ème} week-end

Vendredi 18 Décembre de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi 29 Décembre de 15 H 00 à 17 H 00



Livre et spectacle vivant pour les 0-6 ans ! 4^{ème} édition



Après 3 longues années, "Croq' les mots, marmot !" est de retour, pour cette saison et pour les impatients, l'évènement se déroulera désormais tous les 2 ans !

Le Pays de Haute Mayenne et l'ensemble des acteurs du livre, de la culture et de la petite enfance du territoire vous proposent une nouvelle édition de "Croq' les mots, marmot !" au poil !

Au programme sur les 5 Communautés de communes :

- Des formations,
- 1 résidence d'artiste,
- Des auteurs illustrateurs dans les classes,
- Des expositions,
- Des rencontres artistiques,
- Des séances bébés lecteurs,
- 1 journée professionnelle le 5 juin 2015,
- Et pour terminer, le salon du livre les 6 & 7 juin 2015 à Mayenne.

Pour cette 4^{ème} édition, Olivier Douzou, célèbre auteur-illustrateur jeunesse à qui l'on doit des ouvrages tels que "Jojo la mèche", "Le nez" ou encore "Loup", nous fait l'honneur de parrainer le salon. Il signera donc l'affiche et l'univers graphique du salon.

Surveillez les agendas culturels de votre bibliothèque et de votre saison culturelle : ateliers, expositions, formations, rencontres d'artistes, séances bébés lecteurs, spectacles... vous attendent sur l'ensemble de la Haute Mayenne !

Et si vous souhaitez plus d'informations sur "Croq' les mots, marmot !" rendez-vous sur la page Internet Croq' : www.hautemayenne.org/croq.html

Croq' les mots, Marmot ! mis à l'honneur dans la plaquette nationale de la Belle saison ! : Avec l'enfance et la jeunesse

Comment l'art vient-il aux enfants et en quoi les aide-t-il à mieux grandir ? Chaque jour, des milliers d'artistes, professionnels, médiateurs et éducateurs se mobilisent pour proposer aux enfants et aux adolescents l'émotion et l'intelligence de la rencontre avec les œuvres de l'art vivant.

C'est pour mettre en lumière cette vitalité et cet engagement, la force et la qualité de cette création artistique, c'est aussi pour agir sur l'avenir que le ministère de la Culture et de la Communication, avec les artistes et les professionnels les plus investis et volontaires, a décidé de placer 2014 et 2015 sous le signe d'une Belle Saison avec l'enfance et la jeunesse.

Plus d'infos sur : www.bellesaison.fr

* C.C. du Bocage Mayennais, C.C. de l'Ernée, C.C. du Horps-Lassay, C.C. du Mont des Avaloirs et C.C. du Pays de Mayenne.

LEADER : Un programme européen animé localement !

Depuis 2009, le Pays de Haute Mayenne porte le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) pour l'ensemble des communautés de communes qui le composent*.

Avec plus de 120 projets soutenus et une enveloppe totale de 2 048 000 €, l'Europe a ainsi participé au soutien et au développement de l'économie locale à travers des projets innovants pour le territoire.

Le principe d'économie durable soutenue par le programme se traduit en 4 axes :

- 1 Déployer une économie de services durables,
- 2 Développer l'éco-citoyenneté et la création d'écoactivités,
- 3 Accompagner la formation, l'innovation et la mise en réseau des acteurs économiques,
- 4 Et développer une stratégie d'attractivité locale.

De grandes thématiques ont ainsi pu être développées et encouragées en Haute Mayenne :

- La mise en place d'une réflexion sur les filières courtes alimentaires : avec 12 sites pilotes sur le territoire (cantines scolaires, maisons de retraites...) qui ont participé à des formations et ont échangé leurs pratiques afin de progresser vers une alimentation de qualité et contribuant à l'économie locale.
- Le développement du tourisme durable : en coopération avec 3 autres territoires, qui se concrétise par la mise en réseau de prestataires touristiques volontaristes en matière de développement durable, ainsi que le soutien de manifestations durables ("Au Foin de la rue", "Les Arborescences", les "Entrelacés", La "Music AI"...).
- Et de nombreux autres projets, qui hors de ces grandes thématiques ont contribué à faire de la Haute Mayenne un territoire volontariste en matière d'économie durable : miellerie, maintien à domicile des personnes âgées, réseau de ludothèques, maisons d'assistantes maternelles, unité de méthanisation, jardins pédagogiques, plans bocagers, liaisons douces, événements culturels participant à l'attractivité du territoire...

Après 2015 ?

Le programme arrive à son terme et le Pays de Haute Mayenne se prépare dès à présent pour la prochaine programmation de fonds européens dont l'appel à projet a été lancé par la Région des Pays de la Loire (nouvelle autorité de gestion des fonds européens) auprès des territoires ruraux ligériens. Officiellement, cette nouvelle génération du programme s'inscrit sur la période 2014/2020. Une nouvelle stratégie locale est donc en réflexion pour candidater à l'appel à projets LEADER.

Pour plus d'informations, contactez le Pays de Haute Mayenne : place Cheverus 53100 Mayenne - 02 43 04 64 50 - leader@hautemayenne.org

* C.C. du Bocage Mayennais, C.C. de l'Ernée, C.C. du Horps-Lassay, C.C. du Mont des Avaloirs et C.C. du Pays de Mayenne.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ANNEE 2015



JANVIER

- Vendredi 16* **AG Vélo Club**
Lundi 26 **AG AFN – Autres Conflits**
Samedi 31 **Retour Fête de la Moisson**

FÉVRIER

- Jeudi 5* **AG Club des Aînés**
Samedi 21 **Soirée familiale Société de chasse**
Lundi 23 **Concours de belote Club des Aînés**

MARS

- Dimanche 1* **Repas du C.C.A.S**
Vendredi 6 **Rencontre Dyonisienne**
Samedi 14 **Soirée familiale Amicale Gastinaise**
Dimanche 15 **Après-midi dansant Club des Aînés**
Jeudi 26 **Spectacle 3ème CCE**
Dimanche 29 **Spectacle Ecole de Musique**

AVRIL

- Jeudi 2* **Repas Club des Aînés**
Samedi 11 **Soirée Football/Basket**
Dimanche 12 **Loto ADASSC**
Dimanche 26 **Carnaval Comité des Fêtes**

MAI

- Vendredi 8* **Concours de pétanque A.F.N.**
Samedi 9 **Tournoi familial Basket**
Dimanche 10 **Après-midi dansant Club des Aînés**
Jeudi 14 **Tournoi familial Football**

JUIN

- Dimanche 14* **Fête des écoles APEL**
Dimanche 21 **Vide grenier Amicale Gastinaise**
Dimanche 28 **Sortie Vélo Club**

JUILLET

- Vendredi 3* **Festival Au Foin de la Rue**
Samedi 4 **Festival Au Foin de la Rue**
Dimanche 12 **Repas Sapeurs pompiers**
Samedi 25 **Soirée Comité des Fêtes**

AOÛT

- Samedi 29* **Concours de pétanque Société de chasse**

SEPTEMBRE

OCTOBRE

- Jeudi 1* **Repas Club des Aînés**
Dimanche 4 **Après-midi dansant Club des Aînés**
Samedi 10 **Retour bénévoles Foin de la Rue**
Samedi 17 **Soirée Harmonie**
Samedi 24 **Bourse aux vêtements**

NOVEMBRE

- Mercredi 11* **Banquet AFN et autres Conflits**
Samedi 14 **Soirée familiale OGE**
Samedi 21 **Concert Ste Cécile Harmonie**
Lundi 23 **Concours de belote Club des Aînés**
Dimanche 29 **Animation Amicale Gastinaise**

DÉCEMBRE

- Samedi 5* **Repas Ste Barbe Sapeurs-Pompiers**
Samedi 19 **Bal Comité des Jeunes**



AMICALE GASTINAISE

L'association des parents d'élèves de l'école publique Jacques Prévert souhaite la bienvenue aux nouvelles familles. Elle souhaite également la bienvenue aux nouvelles enseignantes.

- Mme **Claire Goulet** s'occupe de la classe maternelle-CP ainsi que de la direction. Elle est assistée par Mme **Jacqueline Chêne**, ATSEM.
- Mme Claire Lemercier prend en charge la classe de CE1-CE2-CM1-CM2.

Les manifestations 2013-2014 (vide-grenier, repas dansant et jeux de société) ont permis de réunir des fonds qui vont servir aux enseignantes pour mener à bien les projets à venir. Diverses activités sont prévues au cours de l'année : un grand projet de toute l'école autour de la réalisation d'un jardin, qui se poursuivra par une sortie au parc botanique de Haute-Bretagne à Fougères ; la participation au concours « artistes en herbe » sur le thème des arts du Moyen-Age; des séances de cinéma et des spectacles. Un projet de sortie à

Cette année, le bureau de l'amicale est composé de :

- *Président* : M. **David ROUSSELET**
- *Vice-présidente* : Mme **Karine GALODE**
- *Trésorière* : Mme **Anne VAUGENOT**
- *Trésorière adjointe* : Mme **Chantal CHEMINANT**
- *Secrétaire* : Mme **Élisabeth POUSSET**
- *Secrétaire adjointe* : Mme **Valérie GIMENOT**
- *Membre active du bureau* : Mme **Magalie RIGOUIN**

Paris pendant deux jours est également en prévision pour la classe de Mme Lemercier.

Nous souhaitons remercier vivement les parents, le corps enseignant ainsi que la municipalité sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Cette année, nous comptons encore sur toutes les bonnes volontés afin d'organiser les nouvelles manifestations :

- **Repas dansant : 28 mars 2015**
- **Vide grenier : 21 juin 2015**

OGEC

Une année riche en projets pour apporter du dynamisme à l'école et améliorer le bien être des enfants :

participation à l'exposition d'art à Ernée ; spectacle des enfants lors de la soirée de novembre sous les couleurs du cirque ; séances « danse » pour les enfants du cycle 2 ; portes ouvertes de l'école et décors de rue avec l'art de l'origami en partenariat avec l'association « Au Foin de la rue » ; installation de jeux dans la cour de récréation ; sortie à la ferme pour les PS et MS ; « accro-branche » et « course d'orientation » au bois de Forcé pour les cycles 2 et 3 ; défilé costumé lors de la fête de l'école sur le thème des artistes...

Les projets à venir :

soirée-repas le 15 novembre avec spectacle des enfants, classe-découverte à Paris pour les CE2/CM1/CM2, intervenant « musique » pour les GS/CP, sorties « nature » pour les cycles 1 et 2...



Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
Constitution du bureau :

- Présidente* : Mme **Claudine ROYER**
- Vice-présidents* : M. **Mickaël GUITTER**
et M. **Jérôme BARRABE**
- Trésorière* : Mme **Aurélien LEBLANC**
- Secrétaire* : Mme **Céline COUPE**



Répartition des classes :

Petite section et moyenne section : **Caroline Lucas** et **Estelle Paillard** (le lundi)

Grande section et CP : **Anita Baraud**

CE1 : **Gervaise Jamin**

CE2/CM1 : **Ségolène Landron**

CM1/CM2 : **Céline Denécheau**

Un grand merci à la municipalité pour son précieux soutien ainsi qu'à tous les parents qui s'impliquent dans les différentes manifestations et bienvenue aux nouveaux !

APEL

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Avec un enthousiasme toujours aussi présent, les membres de l'APEL continuent leurs actions chaque année, contribuant ainsi au dynamisme de l'école St Joseph/Ste Jeanne d'Arc.

Les bénéfiques ont permis cette année d'aider les familles au financement de sorties scolaires, à l'achat de matériel pédagogique (vidéo projecteurs) et de jeux extérieurs.

Le marché de Noël en décembre 2013 a été un grand succès. Merci aux grands-parents, parents, enfants, équipe pédagogique de nous avoir accompagnés dans ce projet !

La fête de l'école, en juin 2014, fut une réussite tant par la qualité et l'originalité du repas (poulet à la pierroc/paella) que par le défilé costumé des enfants. Les dionysiens dont les résidents de la maison de retraite ont pu apprécier les regards amusés et parfois timides des écoliers. Merci à l'harmonie de musique de partager ces instants en notre compagnie. Cette journée s'est terminée par un concours de Molky et une tombola.

RDV le 14 juin 2015 pour une nouvelle édition !



GAULE GASTINAISE

Le mercredi 15 octobre 2014, le Président Jean-Paul TREHET convoquait tous ses amis du comité de l'association, au local de pêche, pour dresser le calendrier des alevinages et des manifestations 2015.

Tout d'abord, il a présenté un bilan financier provisoire de l'année 2014, qui ne semble pas très positif. Il a aussi constaté une très nette diminution des permis de pêche, en particulier chez les enfants et les adolescents.

Serait-ce le prix du permis départemental et inter-fédéral qui aurait effrayé les pêcheurs ? Toujours est-il que le nombre de sociétaires est en baisse.

Pourtant, l'alevinage 2014 a été important :

760 kg de truites dont 450 kg d'arc-en-ciel et 310 kg de fario ont été déversés dans les ruisseaux versant l'Ernée, sur Carelles, St Denis et Vautorte. Plus de 38 kms de ruisseaux ont été alevinés en trois alevinages au lieu de deux.

Le 26 02 2014, à l'alevinage d'ouverture, 280 kg en arc-en-ciel ont été mis à l'eau.

Le 28 03 2014, un 2^{ème} alevinage de 240 kg d'arc-en-ciel et fario a été réalisé.

Le 25 04 2014, 240 kg de fario, uniquement, ont peuplé nos ruisseaux.

On a préparé l'avenir en déversant 25.000 truitelles soit 11.000 truitelles en St Denis, 8.000 en Carelles et 6.000 à Vautorte.

ÉCOLE DE PÊCHE

L'école de pêche a ouvert ses portes le 19 mars 2014 entre 14 h 00 et 16 h 00. Douze séances ont occupé les neuf enfants qui se sont inscrits. Ils n'étaient sans doute pas très nombreux, mais ils ont été attentifs, assidus et disciplinés.

Nos habituels « professeurs », que nous remercions vivement, encadraient ces jeunes.

D'ailleurs, sans compter les nombreux gardons pris, c'est près de 80 truites qu'ils ont pêchées, qu'ils ont équitablement partagées et emportées à la maison.

Rappelons que la création de notre école a eu lieu en 1997, à l'initiative de Mr Edmond QUINTON, alors président.

Ce local lui a été attribué par la Municipalité qui s'est chargée de son habillage bois à l'extérieur.

Tout l'aménagement intérieur et celui des toilettes ont été réalisés par des bénévoles de la Gaule Gastinaise ainsi que l'achat du matériel de fonctionnement de l'école.



Les responsables de la Gaule Gastinaise font vraiment des efforts pour satisfaire leurs sociétaires.

Les activités annuelles ont été reconduites :

- **Le samedi 6 juin 2015** : fête de la pêche, route d'Ernée, participation gratuite
- **Le vendredi 20 février 2015** : concours de belote à Vautorte
- **Le vendredi 10 novembre 2015** : concours de belote à Carelles.
- **Avril - mai - juin** : La tombola annuelle

*2015 approche, le 7 mars
c'est le jour de l'ouverture.
Amis pêcheurs, n'oubliez pas cette date.*



Correspondants :

Jean-Paul TREHET Tél. 02 43 00 54 70
Constant BAHIER Tél. 02 43 00 52 24

TENNIS DE TABLE

Appel aux jeunes pongistes

C'est bien dommage mais le tennis de table d'yonisien n'est fréquenté ni par des Minimes ni par des Cadets ; ce n'est pas ainsi qu'il subsistera très longtemps. Alors les jeunes, la petite balle vous attend à la salle spécifique avec quatre tables et un robot lanceur de balles les mardis et vendredis en soirée.

Néanmoins, 12 licenciés ont participé aux compétitions départementales : en championnat, deux équipes, aux Coupes de la Mayenne, deux équipes, à la Coupe de doubles, 2 équipes également, au

Critérium fédéral, un engagé. Nos pongistes pouvaient donc satisfaire leur passion.

Pour 2014-2015, 14 joueurs ont signé leur licence (plus deux).

Une D3 et une D4 sont engagées en championnat,

Deux équipes en Coupes de la Mayenne,

Trois équipes en Coupe de doubles,

Deux équipes en Coupe Davis,

Un joueur en Critérium.

Bonne saison à tous.

Correspondant :

Joël GUERIN

Tél. 06 21 27 15 09

VÉLO CLUB GASTINAIS

Le vélo Club Gastinais : **formule loisirs toujours en forme.**

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation 79 personnes hommes, femmes, enfants font du vélo : 55 cyclos et 24 vététistes.

Voici les grandes lignes de notre fonctionnement : Notre assemblée générale du 17 janvier 2014 a réuni une centaine de personnes. Tout au long de l'année, des circuits sont proposés et adaptés à toutes personnes qui désirent pratiquer ce sport. Nos sorties hebdomadaires sont le mercredi après-midi et le dimanche matin, les horaires varient selon les saisons, pendant la période hivernale, une sortie est programmée le samedi après-midi.

Le dimanche 27 avril 2014 : Une remise de maillots a eu lieu dans une salle de la Mairie accompagnée de nos sponsors. Après cette remise un vin d'honneur a été offert par le Vélo Club Gastinais.

L'après-midi, une randonnée découverte des voies vertes était prévue mais elle a été annulée à cause du mauvais temps.

Le dimanche 29 Juin 2014 : Sortie pique-nique du club, direction La Chapelle-Herbrée près de Vitré, 3 circuits sont proposés, 60, 80, 98 Kms, des circuits faciles de préférence afin de passer une agréable journée. Un site magnifique avec son plan d'eau de 155 hectares appelé la Haute Vilaine nous attendait, ce qui a permis après le pique-nique à chacun d'apprécier et de se défouler à sa guise, baignade pour les jeunes, pétanque, mölkky, balade autour du plan d'eau.

Un **Week-end découverte à Thury-Harcourt** était organisé les 13 et 14 Septembre 2014, une trentaine de cyclos et vététistes étaient en selle pour un périple de 160 kms pour les cyclos et 100 kms pour les vététistes, tous ravis de ce week-end.

Tout au long de l'année, nos vététistes ont participé à des sorties spéciales : les Vallons Mayennais, la découverte du Saut-Roland en Luitré, Les Corniches de Vilpail, et quelques étapes du tour de la Mayenne, les contours de la Jouanne etc.

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui désirent faire du vélo.



N'hésitez pas à contacter les responsables des circuits : **Henri BREHIN, Joël GUERIN** et **Alain PERRIER** en cyclos. **Mickaël AUBRY, Christian HATTE** et **Joël PEAN** en V.T.T.

Raymond HUCHET et son équipe sont satisfaits du déroulement de cette saison 2014.

JEUNE GARDE BASKET

Et oui, une année de plus, une équipe en Finales Départementales, cette fois-ci, pour le Challenge. L'équipe SENIORS filles a joué en mai 2014 à Château-Gontier, à l'issue de ce match, une défaite mais comme toujours, un public, en ROUGE, présent.



Les équipes :

- Poussins Mixtes (10) : Dominique Trotin
- Benjamines (7) : Catherine Royer
- Minimes Garçons (7) : Jérôme Trotin
- Cadettes (7) : Michèle Mérienne
- Cadets (5) : Maud Barbé
- Seniors Féminines DF1 (8) : Dominique Trotin
- Seniors Féminines DF3 (8) : Catherine Royer
- Seniors Masculins DM3 (10) : Catherine Legros

L'école de basket avec 12 enfants : Catherine Legros
Il est toujours possible de s'inscrire

L'école d'arbitrage, en entente avec St-Pierre-des-Landes, est reconduite, elle est assurée par Jérôme Trotin et Solène Lelièvre.

Le club forme en interne les jeunes pour tenir la table (feuille et chrono).

AFN ET AUTRES CONFLITS

L'amicale des Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits de St-Denis-de-Gastines, c'est 71 adhérents au 1^{er} janvier 2014 répartis de la façon suivante :

2 Anciens Combattants et prisonniers de guerre
39/45,

69 Anciens Combattants d'Afrique du Nord y compris les veuves cotisantes.

Cette année, l'amicale a perdu un des siens, Monsieur Alphonse CHAUVIERE, Ancien d'A.F.N.

Le bureau :

Présidente : Catherine Legros

Vice présidente : Michèle Mérienne

Secrétaires : Valérie Martin - Didier Pouteau

Trésorières : Anne-Marie Motin - Anne-Marie Perret

Les entraînements :

Le mercredi :

13 h 45 - 15 h 00 poussins mixtes (2004/2005)

15 h 00 - 16 h 30 benjamines (2002/2003)

16 h 30 - 18 h 00 minimes garçons (2000/2001)

Tous les entraînements JEUNES sont assurés par Davy Soubeyrand, diplômé Brevet d'état, et Dominique Trotin.

Le vendredi :

17 h 10 - 18 h 25 école de basket

(2006/2007/2008/2009) par Davy Soubeyrand

20 h 30 - 22 h 00 cadettes-seniors filles
par Dominique Trotin

20 h 30 - 22 h 00 cadets-seniors garçons
par Christophe Guillaume



MERCI à vous TOUS :

Arbitres, Table de marque, Responsables de salle ou d'équipes, Public, Parents. C'est avec l'aide de tous qu'un club peut continuer à exister.

Dates à retenir :

Soirée dansante avec le foot le 11 avril 2015

Tournoi inter générations le 9 mai 2015

L'activité de notre amicale est simple, pour l'année 2014 voici les grandes lignes :

Lundi 27 Janvier :

Notre amicale tenait son assemblée générale, une soixantaine de personnes y participaient.

Dimanche 8 Mai :

Cérémonie du souvenir, rassemblement des Anciens combattants, A.F.N. et autres conflits, des pompiers

du conseil municipal, des enfants, de l'harmonie. Dépôt de gerbes au monument aux morts. L'après-midi, un concours de pétanque en doublette était organisé, 45 équipes y ont participé.

Mardi 5 août :

Les Dyonisiens étaient invités à se souvenir de la libération de leur commune. A l'initiative de la municipalité et de l'amicale des Anciens d'AFN, les quelques 150 participants se sont rassemblés pour une photographie dans les mêmes conditions que celle prise le 5 août 1944. La mémoire des 13 combattants morts pour la commune a aussi été honorée.

Dimanche 14 septembre :

53^{ème} congrès départemental annuel à Mayenne de l'union départementale des Amicales d'Anciens Combattants d'AFN et Autres Conflits, 8 personnes de l'Amicale de St Denis de Gastines y participaient.

Mardi 11 Novembre :

L'année 2014 est une année exceptionnelle avec le 100^{ème} anniversaire de la grande guerre 1914 / 1918 et également le 50^{ème} anniversaire de l'Amicale des Anciens d'AFN.

Cette cérémonie du souvenir a rassemblé les Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits, les pompiers, le conseil municipal, les enfants des écoles et l'harmonie, avec un dépôt de gerbes au monument



aux morts. Après la cérémonie, rendez-vous place de la Mairie où Monsieur le Maire Thierry CHRETIEN a remis la croix du combattant à quatre Anciens d'AFN. Cette distinction a été remise à Messieurs Daniel BAHIER, Georges BROCHARD, Lucien CHARLOT et Daniel LEDAUPHIN.

Un lâcher de ballons effectué par les enfants des écoles et un vin d'honneur ont clôturé cette matinée. Un repas a été servi par des bénévoles dans la salle Georges CHRETIEN le tout dans la bonne humeur.

A la période de Noël, un colis est offert à tous les cotisants résidant en maison de retraite ou hospitalisés.

CLUB DES AINÉS

GENERATIONS MOUVEMENT CLUB DES AINES

Notre assemblée générale a eu lieu le jeudi 6 février 2014 à la salle Georges Chrétien.

Monsieur le Maire et Bernard LECLERC, notre président départemental étaient présents. Environ 200 personnes y ont assisté.

Le conseil d'administration n'a pas subi de modification, par contre le bureau se compose de la façon suivante :

Président : Georges HAMON,

**Vice-présidents : Marcel DENIAU,
Odette LEFEVRE,
Suzanne DENIAU,**

Secrétaire : Jeanne GUERRIER,

Adjointe : Marie-Claude BRIERE,

Trésorier : Roger RAGOIN,

Adjointe : Marie-Thérèse LE LABOURIER.

Coté activités :

2 concours de belote ont été organisés, 3 bals, 2 repas, 2 voyages, le premier en terre de Bretagne, le 2^{ème} près de Lisieux, spectacle le « Chaudron magique ».

Pour le pique-nique du jeudi 3 juillet, nous sommes allés à Saint Aubin Fosse Louvain, 150 personnes s'y sont retrouvées.

Notre bûche de Noël a eu lieu le jeudi 18 décembre, salle Georges Chrétien.

Les activités du club restent les mêmes.

Lundi : pétanque - mardi : danse, jeudi : belote, pétanque, marche. Une participation financière est accordée aux adhérents qui participent à la gym douce du mardi matin.

L'année 2015 sera l'année du 40^{ème} anniversaire de notre club, créé en 1975. Monsieur Louis BUIN en assurait la présidence.

Pour marquer cet anniversaire le 5 février prochain, à notre assemblée générale annuelle, nous accueillerons Christian FELIE, humoriste et chanteur pour un spectacle d'environ 2 heures.

Toutes les personnes de 60 ans et plus sont cordialement invitées, l'entrée est gratuite.

L'Association Dionysienne d'Actions Sociales, Sportives et Culturelles

Organise trois types d' **ACTIONS** :

• **Sociales**

pour aider des personnes en difficulté, isolées ou handicapées ou bien pour soutenir les associations qui le demandent dans le cadre de leurs activités sportives, culturelles, pédagogiques, artistiques, festives... En effet, pour aider ces personnes, nous mettons sur pied un transport social communal et nous prêtons (sous conditions) notre minibus aux associations qui le souhaitent (comme Au Foin de la rue pour ses artistes ou d'autres pour les sports d'hiver).



• **Sportives**

pour accéder à des activités physiques modernes, actuelles, attractives et déstressantes comme une semaine aux Sports d'Hiver (ski / snow / raquettes / rando). Plusieurs dates sont proposées en dehors



et pendant les vacances scolaires. C'est pour tout public, au pied des pistes, seul, à plusieurs ou bien en famille, dans un grand confort, en 1/2 pension, avec garderie et initiation à la pratique du ski. Cette

année, deux séjours ski à La Rosière ont eu lieu, un de 25 personnes en janvier et l'autre en mars avec 40 personnes.

En outre, l'été nous vous proposons des journées (en semaine ou week-end) sur des supports sympas animés par nous et avec des BE en Voile ou en planche à voile voire même en char à voile (sur les plages les plus proches). Pour les plus téméraires, nous vous ferons prendre de la hauteur par la pratique de l'escalade sur des structures d'initiation puis sur des blocs et des parois naturelles.

On peut aussi faire de l'orientation ou du tir à l'arc.

• **Culturelles**

pour aider vos enfants dans leur travail scolaire, de l'école au collège. Cette année des collégiens et collégiennes ont pu préparer et se présenter plus sereinement au Brevet des Collèges. (avec de bons résultats et merci à l'animateur)

Inscription le plus tôt possible au 06 67 48 71 21

Pour avoir des fonds, nous avons organisé notre loto annuel le dimanche 25 mai au profit de « l'animation de la maison de retraite ». Un grand écran, 3 m x 2 m, motorisé, a été offert en décembre lors d'une petite réception sympathique préparée par le service animation avec les pensionnaires de l'EHPAD.

Pour 2015, le grand loto est fixé au dimanche 12 avril.

L'ADASSC remercie l'équipe municipale sortante et souhaite à toute l'équipe de Thierry Chrétien la meilleure réussite possible pour sa mandature et **à TOUS nos Meilleurs Vœux pour 2015.**

Coordonnées pour vous renseigner et vous inscrire à toutes nos activités :

luc.dessandier@gmail.com ou par courrier au 15 rue Pasteur 53500 St-Denis-de-Gastines ou bien par tel au 06 67 48 71 21 et à adassc@free.fr

Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR a tenu son assemblée générale le 29 septembre. Son bureau a été renouvelé suite aux démissions de Gilberte QUINTON, Rachel PERRIER et Ghislaine COULANGE, nous les remercions pour leur bénévolat. Nous accueillons deux nouveaux membres : Marie-Jeanne DESSANDIER et Françoise LETERRIER.

2014 a connu un moment fort puisque nous avons fêté les 20 ans de la création du service **Portage des repas**. A cette occasion, nous avons réuni les anciens et les actuels porteurs, les bénéficiaires de ces repas, les élus, l'équipe d'intervenantes et les administrateurs. Un gâteau d'anniversaire a marqué cet événement.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Marie-Françoise MAREAU

Vice-présidente : Patricia QUINTON

Secrétaire : Marie-Thérèse HAMEAU

Trésorière : Myriam GOURDET

Trésorière Adjointe : Brigitte DAHIER

Membres :

Sylvie BULLENGER, Claude COURTEILLE, Marie-Jeanne DESSANDIER, Jeanne GUERRIER, Françoise LETERRIER

Représentantes des salariés :

Anne-Marie BOITTIN et Josiane BADIER

Notre assemblée a été l'occasion pour confirmer la mutualisation des secrétariats de St-Denis-de-Gastines et d'Ernée à compter du 1^{er} Janvier 2015. La mise en place des interventions, le fonctionnement et le personnel d'intervention resteront les mêmes.

Pourquoi cette mutualisation ?

- Un accueil physique et téléphonique 5 jours/7
- Une diminution des coûts de frais de fonctionnement : loyer, téléphone, EDF
- Une meilleure réactivité et rapidité de la prise en charge des demandes d'intervention
- Un auto-remplacement des secrétaires pendant toute l'année
- Une amélioration de la qualité du service : meilleur suivi des dossiers

Aussi afin de permettre au public de nous contacter ou de nous rencontrer, la permanence du jeudi matin est maintenue, elle aura lieu dans une salle de la Mairie de 10 H à 12 H. Une secrétaire sera présente. Les possibilités de contacter les responsables en dehors des heures d'ouverture restent inchangées.

Chaque client actuel recevra une lettre d'information d'ici le 31 décembre 2014 lui expliquant les nouvelles mesures.

Les missions de l'ADMR sont diverses et ouvertes à tout public : familles, personnes âgées et/ou handicapées, personnes seules, pour des interventions ponctuelles, de courte ou longue durée...

Des aides financières peuvent être octroyées selon la situation et l'état de santé des demandeurs.



Les différentes commissions se répartissent comme suit :

- **Aide à Domicile Personnes Agées :**
Responsables : Marie-Françoise MAREAU
Brigitte DAHIER
Patricia QUINTON
- **Aide à Domicile Garde d'Enfants :**
Responsables : Marie-Françoise MAREAU
Brigitte DAHIER
- **Portage des repas :**
Responsables : Marie-Thérèse HAMEAU
Sylvie BULLENGER
Jeanne GUERRIER
- **Petits Travaux :**
(Jardinage : tonte pelouses, taille de haies... ; Petit bricolage) :
Responsables : Sylvie BULLENGER
Claude COURTEILLE

A noter que quelque soit la nature des interventions, elles vous permettent d'obtenir des réductions fiscales et/ou un crédit d'impôt, renseignez-vous !
(Nous acceptons les règlements par CESU : chèque emploi service universel).

FAMILLES RURALES

Différentes activités proposées :

ZUMBA : (avoir plus de 16 ans)

Activité sportive très rythmée, perte de poids, activité cardio vasculaire, convivialité, amusement, chorégraphies (danse latino, salsa, meringué, reggae one, columbia)

Dispensée par Marlène Rezé (diplômée BPJEJS / AGFF) les lundis soirs de 19h00 à 19h45 salle des sports Jean du Couedic ; reprise de l'activité courant décembre 2014.

Renseignements :

Christine 02 43 00 62 91 ou Mélina 02 43 08 82 26

GYM DOUCE :

Travail d'équilibre et de souplesse, de coordination

Composition du bureau :

Présidente : **Christine PAILLARD**

Trésorière : **Colette TIRMARCHE**

Secrétaire : **Anita ROYER**

Secrétaire adjointe : **Régine GUESNON**

Membres :

Suzanne DENIAU, Véronique GOBBE, Mélina GRANDIERE, Marie -Thérèse LEGROS, Magali LE GUILLARD, Anne-Marie MOTIN

et de mémorisation, renforcement musculaire, stretching et relaxation

Dispensée par Eline Allain (diplômée BPJEPS / AGFF) les mardis matins de 9h30 à 10h30 salle des sports Jean du Couedic

Renseignements :

Suzanne 02 43 00 53 36 ou Colette 02 43 00 55 66

GYM TONIC :

Renforcement musculaire, LIA, step stretching et relaxation

Dispensée par Eline Allain (diplômée BPJEPS / AGFF) les mardis soirs de 20 h 15 à 21 h 15 salle des sports Jean du Couedic.

Renseignements :

Véronique 02 43 00 58 08 ou Mélina 02 43 08 82 26

30 séances de septembre à juin dont deux séances découverte gratuites

Pour ces différentes activités, il est impératif d'avoir un certificat médical et d'utiliser des chaussures adaptées à la pratique sportive différentes de celles avec lesquelles vous entrez dans la salle.

Les inscriptions sont possibles en cours d'année (coût au prorata).



COURS DE CUISINE :

Animé par Gérard (cuisinier passionné et retraité) réalisation d'un menu complet: entrée, viande et légumes d'accompagnement, dessert

Choix collectif des mets d'un atelier à un autre, ensuite tout le monde se met à table pour la dégustation !

Calendrier : 5 ateliers à 19 h 30 les vendredis :

13 Mars 2015 - 17 Avril 2015 - 5 Juin 2015

11 Septembre 2015 - 20 Novembre 2015

Lieu : cuisine salle des fêtes

Coût : variable suivant les ingrédients

Renseignements et inscriptions :

Colette 02 43 00 55 66

ou Christine 06 50 43 90 41

ART FLORAL :

Animé par Sylvia (fleuriste)

Lieu : salle de la mairie. Les fleurs et accessoires sont fournis.



Deux ateliers par thème à 14 h et 20 h 15 le mardi

6 thèmes et répartitions :
Rentrée - Noël - Pâques
Saint Valentin - Fêtes des mamans - bouquet été

Renseignements : Régine 02.43.00.62.92

LOISIRS CREATIFS (adultes et enfants) :

Réalisation transfert photos sur ardoise en octobre 2014 animé par Emilie

Différents ateliers seront proposés au cours de l'année.

Renseignements : Christine 02.43.00.62.91



BABY SITTING :

Si vous avez plus de 16 ans et que vous aimez les enfants, vous pouvez devenir baby-sitter par l'intermédiaire de l'association.

Condition de fonctionnement :

Le service s'adresse à toutes les familles désirant faire garder leurs enfants ponctuellement à leur domicile ou à l'occasion d'une sortie en soirée. Le service baby-sitting de l'association Familles Rurales se limite à mettre en relation les familles qui ont besoin et les personnes qui peuvent répondre à ce besoin. En conséquence l'association ne peut en aucun cas être considérée comme un employeur des baby-sitters comme de tout ce qui se rattacherait à cette fonction.

L'indemnisation conseillée par l'association pour les baby-sitters est à titre indicatif de 5 euros l'heure.

Responsable : Christine 02 43 00 52 91 / 06 50 43 90 41

La FDGDON de la Mayenne a pour mission principale de mener des luttes collectives.

Rongeurs Aquatiques Nuisibles

(Ragondins et rats musqués)

Leur présence discrète colonise nos rivières et plans d'eau détruisant berges, récoltes, ouvrage hydrauliques et frayères. Ils véhiculent aussi des maladies comme, par exemple, la Douve et la Leptospirose.

Ces rongeurs font l'objet d'un arrêté préfectoral annuel, rendant la lutte obligatoire sur l'ensemble des communes Mayennaises. Il définit le piégeage collectif comme moyen de limitation de population à mettre en place en priorité. Ainsi, respectons le travail des bénévoles piégeurs qui oeuvrent pour des intérêts collectifs, lors des luttes collectives.



Taupes

Quand les populations de taupes sont importantes, une régulation est nécessaire afin de diminuer leurs impacts (dégâts sur le matériel agricole, altération de la qualité du lait, impacts paysagers...)

Aujourd'hui, seul reste en produit phytosanitaire contre les taupes, le PH3 (gaz) applicable en milieu agricole mais aussi dans les jardins, sur les terrains de foot, les terrains de golf...



Dépôt de pastilles de PH3 dans les taupinières et les galeries empruntées par les taupes à l'aide d'une canne spécifique

De par son statut réglementé d'Organisme Nuisible (arrêté ministériel du 31/07/2000), des **luttes collectives** au printemps et à l'automne peuvent se mettre en place à l'aide d'un arrêté municipal et d'une organisation de la FDGDON de la Mayenne : inscription en mars et en septembre.

CHENILLES URTICANTES :

Consciente des menaces et risques véhiculés par les chenilles, la FDGDON 53 propose plusieurs techniques de lutte car il faut savoir que même si les chenilles sont parties en processions pour former leur chrysalide dans le sol, les poils urticants restent dans les nids.



En période hivernale de placer des écopièges (collerette que l'on fixe autour du tronc pour récupérer les processions de chenilles), de janvier à avril, d'effectuer l'échenillage des cocons, et de octobre à décembre, lors de luttes collectives, l'aspersion d'un bioinsecticide, les inscriptions se font dès septembre, en mairie.

OISEAUX :

Seuls l'effarouchement et la régulation (piégeage / tir) sont autorisés. Diverses méthodes pour protéger les cultures existent : sonores, visuelles, fixes ou ponctuelles (canon à gaz, pistolet d'alarme, ballon, cerf-volant,...). La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour plus d'informations.

Nos autres missions

Plantes envahissantes : et dommageables à la Santé, telles que l'Ambroisie, la Berce du Caucase et la Stramoine (Datura). La FDGDON de la Mayenne informe et forme à la reconnaissance et aux impacts de ces plantes et veille à limiter leur prolifération.

Frelon asiatique :

La FDGDON 53 est impliquée dans la surveillance des nouvelles espèces invasives qui présentent des menaces potentielles tant pour la biodiversité que pour la santé publique.

Classé danger sanitaire, le frelon asiatique présente une menace sérieuse pour les personnes sensibles en raison de sa capacité à attaquer en nombre : les nids, qui peuvent se trouver n'importe où, comptent une quantité importante d'individus. Pour 2014, la progression est alarmante : 200 nids enregistrés à la fin novembre, soit une augmentation de 277 % par rapport à l'année précédente à la même époque. Lors de vos signalements, des conseils sur les moyens et procédures de destruction vous sont prodigués.

Soyez vigilant car en 2015, tout le territoire Mayennais fera la connaissance de cette espèce qui est malheureusement reconnue danger sanitaire.

Missions déléguées : La chrysomèle des racines du maïs, le mildiou du tournesol et le cynips du chataignier nous sont confiées par prospections dans les parcelles du département.

L'agrométéorologie : Les données météo sont validées et sauvegardées, elles peuvent être utilisées avec des modèles agricoles et ainsi servir d'outil d'aide à la décision (irrigation, traitements...). Ces stations météo peuvent également répondre à des besoins individuels.

D'autres missions sont également effectuées, plus d'informations sur notre site www.fdgdon53.fr et pour toutes questions : contactez le GDON de votre commune ou la FDGDON de la Mayenne.

Information réglementaire

Une nouvelle lutte collective contre le campagnol des champs s'organise et est encadrée par l'Arrêté Préfectoral du 14/05/2014. Le campagnol des champs est avant tout un herbivore, mais il consomme aussi des graines et des racines. Il mange et gaspille environ 2 fois son poids en matière verte par jour.

17 Bd des Manouvriers 53810 CHANGÉ - 02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr



ORCHESTRE D'HARMONIE

Une des principales activités de l'année 2014 a été, pour notre association, le traditionnel rendez-vous biennal du 15 Août : **la Fête de la Moisson**.



Les visiteurs ont pu admirer le défilé des « bat tous », les différents travaux liés à la moisson et observer le savoir-faire des artisans.

Une fois de plus, les bénévoles, musiciens ou non, Dyonisiens ou non ont mis la main à la pâte pour réussir cette fête.

Ainsi chaque bénévole, chaque visiteur a apporté son grain de blé à l'achat et à l'entretien d'instruments nécessaires au bon fonctionnement de l'harmonie.

LE CHŒUR DES COLLINES

Chorale de Saint-Denis de Gastines et Ernée

Le début d'année 2014 a vu l'aboutissement d'un spectacle « **À la croisée des chœurs** » avec l'Orchestre d'harmonie. Trois chorales y participaient : Bis Repetita (de Laval, 60 choristes), Andochorus (d'Andouillé) et le Chœur des Collines (35 choristes).

Ce projet est né d'une rencontre entre deux présidents, Philippe Guesdon (pour Bis Repetita) et Vincent Dessandier (pour l'Orchestre d'harmonie) et un chef d'orchestre (Stéphane Fourreau). Une volonté d'y inclure les deux chorales communautaires (St-Denis / Ernée et Andouillé), et la « mayennaise » a pris !



Que chacun soit très sincèrement remercié du soutien qu'il apporte ainsi à notre association.

Cette année a également été marquée par trois événements :

Au printemps 2014, nous avons eu le plaisir d'accompagner 3 chorales du territoire dans leur spectacle « **A la croisée des chœurs** » : Andochorus, le chœur des Collines et la chorale Bis Repetita. Ce projet a été d'une grande richesse aussi bien humainement que musicalement. Après avoir été représenté une première fois à l'Espace Clair de Lune d'Ernée, celui-ci s'est clôturé en beauté au Théâtre de Laval. Beaucoup de musiciens et choristes se souviendront de ce moment partagé dans une des plus belles salles du département.

Le mois de Juin a quant à lui permis aux musiciens et choristes de l'École de Musique Communautaire de L'Ernée, de partager le travail effectué tout au long de l'année avec leur professeur. C'est ainsi que l'espace jeunesse présent sur la commune de Saint-Denis-de-Gastines, s'est transformé, le temps d'une journée, en un lieu accueillant la traditionnelle fête de la musique.



Cela a nécessité plusieurs rencontres entre chorales (la première le 17 octobre 2013) suivies de plusieurs autres dans les 3 endroits d'abord et puis des répétitions avec l'Orchestre d'harmonie. Pour ce faire, nous avons pu bénéficier de l'auditorium du Grand Nord de Mayenne.

Le spectacle a été proposé sur 2 sites : le samedi 29 mars à l'Espace Clair de Lune d'Ernée avec entrée gratuite et le samedi 5 avril au Théâtre de Laval avec une organisation prise en charge par « À la croisée, E.D.I. » de Laval.

Une première partie gospel était assurée par les chorales, ensuite c'était l'Orchestre d'harmonie puis en troisième partie : chorales et orchestre pour trois morceaux choisis et arrangés par Anne-Laure Guenoux, que les choristes de St-Denis / Ernée connaissent bien !

Nous avons apprécié le travail en groupe : écouter l'autre, se fondre et trouver sa place parmi les quelques 90 choristes. Cela a demandé l'investissement de chacun, du temps... facilités par une motivation particulière et une certaine fierté car se retrouver sur la scène du Théâtre de Laval en tant qu'acteur (nous qui sommes plutôt spectateurs), c'est très valorisant. Nous avons eu la chance de travailler avec des chefs de chœur très patients : Pierre-Laurent Videt (pour Bis Repetita), Désirée Pannetier (pour Andochorus) et Manon Doucet (pour notre chorale), sans oublier le Chef d'orchestre, Stéphane Fourreau ; qu'ils en soient remerciés.

Outre ce projet nous avons participé :

- au Téléthon à Andouillé et l'Huisserie (fin d'année 2013)
- à une soirée cabaret le 19 avril
- à un concert à l'Huisserie le 7 juin
- aux portes ouvertes de l'École de Musique le 14 juin
- à la Fête de la Musique de St Denis le 28 juin.

Projets pour l'année 2014-2015 :

- nous préparons des chants du folklore argentin, ainsi que des chants sacrés et baroques
- la Ste Cécile le 22 novembre

● AU FOIN DE LA RUE

2014, UNE ANNEE PLEINE POUR LES 15 ANS DE L'ASSOCIATION AU FOIN DE LA RUE

Et de 15 pour l'association Au Foin De La Rue qui a confirmé sa bonne marche en 2014 avec le succès de son rendez-vous hivernal à Mayenne, Les Foins d'Hiver, et un festival d'été passé entre les gouttes accueillant plus de 15 000 festivaliers. Autant d'événements rythmant la vie de l'association qui continue également de développer les projets d'actions culturelles sur le territoire pendant toute l'année.

15 ans pour Au Foin De La Rue

Le vendredi, les festivaliers arrivent sur le site à l'heure où les premières notes de Ky Mani Marley



- le « bal folklore » de l'École de Musique à Ernée au mois de mars 2015
- la Fête de la Musique en juin.

Nous sommes 16 choristes (effectif stable) et l'appoint des choristes d'Andouillé (une vingtaine) nous permet d'étoffer les pupitres. Nous accueillons toujours de nouvelles voix, elles seront les bienvenues. On chante avant tout pour se faire plaisir.

Remerciements à la Communauté de Communes, la Commune de St Denis, l'Orchestre d'harmonie pour leur soutien, ainsi que nos collègues et amis d'Andouillé.

résonnent sur la grande scène. Au programme de cette première soirée, 15 concerts dont ceux de Winston Mc Anuff & Fixi et La Rue Kétanou. traduits en Langue Des Signes Française. Ambiance électrique sous un Chap' rempli à l'occasion du beau plateau dédié au Hip Hop. Tandis que la scène B voit les Jungle By Night jouer leur afrobeat énergique sur un set lumineux. On retiendra évidemment le passage de Morcheeba et la voix suave de Skye Edward qui a envoûté plus d'un festivalier.

Après une bonne nuit de sommeil c'est reparti pour une deuxième soirée qui commence sous le Chap' où se succèdent des artistes du Label Lyonnais Jarring Effects. Le site se remplit très vite



Photo : Josselin Renaud

pour apprécier la rumba du Staff Benda Bilili et assister à un concert exceptionnel des Ogres de Barback, accompagnés pour leur 20 ans de la Fanfare Eyo'Nlé et qui se sont invités à une ballade au milieu du public. La fougue de Naâman ou le brin de folie de Deluxe ont fait vibrer les festivaliers sur la scène B. Ils se souviendront également du passage de Goran Bregovic, le maestro des Balkan et de celui des High Tone qui clôture le festival devant une foule survoltée.

Entre les deux soirées musicales, le festival a également proposé un après-midi gratuit avec des spectacles d'art de la rue initialement prévus à l'étang et qui se sont tenus à la salle des sports de Saint-Denis-De-Gastines. Si le spectacle « How To Kill People » n'a pas eu lieu, le public a chaleureusement applaudi « ToR » de la Cie Presque Siamoises, « Enchanté » de Jacques Faucon & Pierre Bouguier mais aussi « Mamie Anastasie » par Les Fonds De Salopettes. Malgré la pluie, le village était littéralement orné d'origamis dans le cadre d'un projet d'Action Culturelle mené en marge du festival par l'association.

Le « petit » festival des grandes valeurs

Le site du festival avait également revêtu ses plus beaux atours sur le thème « Les rondeurs sont à l'honneur ». L'équipe déco d'Au Foin De La Rue avec la participation des structures partenaires comme l'IME de Montaudin, l'école primaire « Les Coccinelles » de Montenay, le Pôle enfance jeunesse de Saint-Denis-de-Gastines ou encore l'ITEP d'Andouillé ont participé ensemble à son élaboration pendant près de sept mois.

En parallèle du festival, Au Foin De La Rue a réaffirmé sa volonté de rapprocher économie et culture : portée par le club d'entreprises de Haute Mayenne, l'opération « Jobdating & festival » s'est déroulée le vendredi 4 juillet avec 45 entretiens et d'ores et déjà 12 embauches. Les candidats ont ensuite bénéficié de leur soirée gratuite au festival.

L'Accès Pour Tous est un volet très important de l'action d'Au Foin De La Rue. L'association s'est vu remettre en mai dernier le trophée national de l'accessibilité dans la catégorie « Inclusion et mixité ».

Cela récompense le projet « Festivalier parmi les festivaliers », mettant en avant les nombreuses actions et dispositifs mis en place envers les publics empêchés pendant le festival. Pour la 15^{ème} édition, une formation sur le handicap visuel a été proposée à une douzaine de bénévoles, qui ont pu par exemple manger au restaurant Les Petits Plats Du Four avec les yeux bandés. Le festival est devenu aujourd'hui une référence au niveau national, et il est amené à participer à divers groupes de travail, au côté des plus grands, comme le Festival des Eurockéennes par exemple...

L'action culturelle, des projets qui fourmillent

(voir article "Haut lesMurs" de Julie AUBRY)

Outre le festival Au Foin De La Rue, l'association développe, dans le Nord Mayenne, la mise en place d'actions, ateliers ou parcours qui s'appuient sur les événements de l'association afin de faire découvrir un domaine culturel et artistique.

Au Foin De La Rue souhaite, grâce à ses interventions, faire partie de la dynamique du territoire et de l'animation de la vie locale. Dans cette démarche sociale, l'association se tourne vers diverses structures afin d'échanger, partager et créer la possibilité pour chacun de se sentir intégré et de vivre son territoire. Des projets en collaboration avec nombreux interlocuteurs naissent en direction de différents publics : scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées), publics de structures d'accueil périscolaire et de services jeunesse, publics en situation de handicap ou dit empêché (IME, ITEP, FJT, SIPFP, Institut pour sourds, EDI), publics seniors (EHPAD), tout public (habitants du territoire et bénévoles).

L'association

Avec une gestion saine et le soutien des partenaires publics et privés, l'association peut continuer à développer ses projets même si son économie reste fragile. Suite à l'Assemblée Générale du 4 octobre dernier, le nouveau bureau se compose de : Président : Arnaud Babin - Vice-présidents : Valérie Derenne, Valérie Vigouroux, Vincent Dessandier - Trésorier : Alain Domer, Adjoint : Gérard Lefeuvre Membres : Maud Chrétien, Manuel Isaac, Stéphanie Prioul.

Les Foins d'Hiver 2014, confirmation pour la 11^{ème} édition

Le rendez-vous hivernal d'Au Foin De La Rue continue de faire vibrer Mayenne le temps d'un week-end. Avec des concerts gratuits dans les bars, un après-midi arts de la rue et animations ainsi qu'une grande soirée de concert pour conclure le festival, Les Foins d'Hiver séduisent : avec plus de 2500 personnes sur les deux jours, le festival confirme le beau succès de 2013.

En résumé, sur le plan artistique, social et culturel le bilan est très positif. De nombreux projets qui résonnent sur le territoire et en dehors, et qui confortent la place de l'association en tant qu'acteur culturel important du Nord Mayenne. On ne lâche rien, cap sur 2015 !

2014-2015, LES DATES A NOTER !

Ibrahim Maalouf : samedi 10 janvier avec la saison culturelle de l'Ernée, espace Clair de Lune à Ernée.

Festival Les Foins d'Hiver #12 : vendredi 20 et samedi 21 mars à Mayenne.

Festival Au Foin De La Rue #15 : vendredi 3 et samedi 4 juillet à Saint-Denis-de-Gastines.

Les concerts du Collectif [AtoM], parrainé par Au Foin De La Rue, ont lieu au fil de l'année dans le Nord-Mayenne. Pour connaître les différentes dates, consultez <http://www.collectif-atom.com>

Soirée des bénévoles : samedi 10 octobre à Saint-Denis-de-Gastines.

AU FOIN DE LA RUE tient à remercier particulièrement tous les bénévoles qui participent à la vie de l'association et à ses activités, la mairie et les agents municipaux ainsi que les associations et les habitants de Saint-Denis-de-Gastines et les partenaires pour leur soutien.

“ HAUT LES MURS ! ”

L'ORIGAMI, LE TRICOT GRAFFITI & L'AFFICHAGE ONT FAIT VIBRER LES MURS DE SAINT-DENIS-DE-GASTINES EN JUILLET DERNIER

Le projet « Haut les murs ! » est né de l'envie de différentes personnes d'investir la rue et des espaces dédiés (L'Etang - espace Arts de la rue du festival Au Foin De La Rue) comme le font des artistes de l'Art Urbain. Il s'agit d'un mouvement artistique contemporain familier à tous car visible de partout dans nos villes (graffitis, collages, faïence...). Au fur et à mesure de son développement le projet a trouvé différents partenaires sur son chemin depuis décembre 2013... Jusqu'à sa conclusion sur le temps du festival Au Foin De La Rue en juillet 2014.

L'ORIGAMI POUR LES PLUS JEUNES

« Haut les murs ! » c'était d'abord l'envie de mettre l'art éphémère dans la rue en apportant une touche de couleurs aux murs de la commune de Saint-Denis-de-Gastines et de créer du lien entre

les habitants.

S'inspirant du travail de l'artiste Mademoiselle Maurice, une artiste parisienne qui colle depuis quelques années des origamis (pliages en papier) sur les murs des villes du monde entier, les élèves des écoles de Saint-Denis-de-Gastines et d'Ernée ont pu découvrir son travail. Grâce à l'aide des enseignants, des animateurs, des bénévoles d'Au Foin De La Rue et des parents, les enfants se sont frottés de février à juin à cette activité artistique introduisant des notions de géométrie, de mathématique et des capacités de concentration.

Après des repérages et tests, la première semaine de juillet, avec l'aimable participation des commerçants, les enfants ont pu égrèner leurs pliages dans la rue de Bretagne pour constituer un chemin visant à surprendre les habitants un peu plus chaque jour. Ce chemin laissait alors tout le suspens sur l'exposition finale au lavoir, visible uniquement le samedi après-midi du festival.

Plusieurs temps collectifs pour un chemin de papier



Les interventions de l'association Au Foin De La Rue dans les écoles en février



Un après-midi «Origamis» au Centre de Loisirs, ouvert à tous en avril



Des tests dans l'espace urbain en juin

Le grand final dans les rues et à l'Etang en juillet



L’AFFICHAGE POUR LES ADOS

Toujours dans l’idée d’aller à la découverte des Musiques Actuelles mais aussi d’interpeller, de surprendre le public, les jeunes du Service jeunesse de Saint-Denis-de-Gastines ont investi le festival Au Foin De La Rue en très grand format avec l’aide de Geoffroy Pthion auteur et graphiste nantais.

Jouer avec les mots, en imaginer de nouveaux, travailler les lettres et ne pas avoir peur de la démesure, voici le challenge lancé aux jeunes pendant deux jours d’avril 2014.

Pour fêter les 15 ans du festival, des slogans ont été créés tels que « 1,2,3 Nous irons au Foin » placé à l’entrée du festival, « Le Saint-Denis au soleil » à l’Étang, « Vas-y Tente Michel ! » à l’entrée du Camping ou encore « Ben & Vol, XV ans, Merci ! » à l’espace bénévoles.



« Le Collectif Capuches » lors deux jours de création au local de l’association Au Foin De La Rue.

LE TRICOT GRAFFITI POUR LES ADULTES

Le Tricot Graffiti, voici une autre forme artistique de l’art urbain qui a séduit les plus ou moins jeunes. Le principe du Tricot Graffiti est de recouvrir le mobilier urbain (bancs, poubelles...) ou des éléments du paysage naturel (troncs arbres) avec des réalisations en laine colorée. C’est dans une belle énergie que les résidents de l’EHPAD Bellevue ont accueilli les participants aux activités de l’EDI de L’Ernée, des habitants du département, des jeunes de structures sociales se sont pris au jeu tout au long de l’année et notamment lors d’un temps fort en mai à la résidence Bellevue.



Après-midi « Tricot Graffiti »

Toutes ces réalisations urbaines ont été installées par leurs créateurs la veille de l’ouverture du festival afin que le plus grand nombre puisse profiter d’un spectacle coloré et éphémère autour de l’Étang (espace Arts de la rue du festival Au Foin De La Rue) et dans le cœur de ville.



Accrochage du tricot graffiti réalisé pendant l’année à l’Étang

Au-delà de toute attente, le projet « Haut les murs ! » a trouvé des adhérents aux détours des rues de Saint-Denis-de-Gastines et au-delà, emmenant nombre de personnes avec lui : Les jeunes du Foyer de Hercé de Laval avec leurs cabines de plages, les enfants de l’école de Montenay avec leur champ de moulins à vent ont tenu eux aussi à investir L’Étang, espace ouvert à toutes les initiatives individuelles ou collectives...



POUR ALLER PLUS LOIN

« **Haut les murs !** » est un exemple des actions culturelles menées par l'association Au Foin De La Rue au cours de l'année. Ces projets « passerelles » se veulent accessibles à tous et ont pour objectif de promouvoir les échanges, la diversité, la solidarité et souhaitent participer à une dynamique d'animation sociale et locale en allant à la découverte des Musiques Actuelles.



Concert pour les collégiens et lycéens autour de la prévention aux risques auditifs en avril 2014 à Ernée



Concours de soupe inter-EHPAD dans le cadre des Foins d'Hiver en février 2014 organisé avec le CIAS de l'Ernée et le lycée Rochefeuille.



Visites du site du festival adaptées aux scolaires les 3, 4 & 5 juillet 2014



Visites tout public du festival et concert surprise le 3 juillet 2014

contact :

Action culturelle - Julie Aubry : julie@aufoindelarue.com / 02 43 08 84 48



5 août 1944 - 2014
Libération de Saint-Denis-de-Gastines



70 ans de la libération



1944

Samedi

2014

Mardi

5 août

Retour sur une visite guidée de l'histoire de la commune (1939-1944)

*Bienvenue pour cette balade historique au cœur de l'agglomération de **Saint-Denis-de-Gastines**. Nous allons faire une visite des différents lieux marqués par l'occupation allemande de la seconde guerre mondiale, ainsi que de la libération de la commune le 5 août 1944, soit 70 ans jour pour jour. Les cloches et le tocsin ont sonné à 14h, pour rappeler et commémorer cet événement qui a marqué la population dyonisienne libérée. Grâce aux souvenirs et témoignages des habitants de notre commune, cette visite va permettre de relater cette période troublée de 1939-1945.*

Comme il y a 70 ans, aujourd'hui, nous devons nous réjouir de vivre dans un village paisible. Pour comprendre combien il est bon de vivre en paix, combien, il est agréable de vivre dans la liberté retrouvée, il faut se souvenir comment tout a basculé pour nos parents, nos grands-parents et, pour les plus jeunes : nos arrière-grands-parents. C'est plein d'émotion que je suis grimpé sur cette pierre réservée aux annonces du garde champêtre. Le dimanche **3 septembre 1939 à 17 h**, c'est sur cette même pierre que monsieur **Hippolyte TROHEL** apprenait à la population que la France déclarait la guerre à **l'Allemagne Nazie** et que l'heure de la mobilisation allait sonner. Le tocsin rappelait aux jeunes et aux moins jeunes qu'il fallait rejoindre leur caserne. Beaucoup pleuraient. C'était la guerre.



On pense déjà à la guerre à Saint-Denis-de-Gastines **dès 1938**. Des bruits courent qu'elle se prépare. Sur l'hippodrome de **Monflaux**, le 1^{er} dimanche d'octobre 1938, se déroulent des courses célèbres dans tout l'Ouest. Les Officiers et sous-officiers qui animent brillamment cette manifestation reçoivent l'ordre de rejoindre leur caserne en urgence. Une grande anxiété s'empare de la foule et la rencontre est abrégée.

C'est dans ce même **château de Monflaux que le 9 septembre 1939**, environ 200 pensionnaires de l'hôpital psychiatrique de **Laon** s'installent, tant bien que mal, pour un séjour assez long. On compte plusieurs décès par semaine pendant les hivers froids. Les corps sont inhumés à Saint-Denis. Les résidents créent des jardins aux alentours du château pour se nourrir. Certains vont aider les fermiers en échange de quelques denrées ou repas. Les derniers repartent en septembre 1944.

En mai 1940, l'avancée allemande provoque l'exode des gens du Nord de la France. Il faut saluer l'accueil chaleureux des habitants de Saint-Denis-de-Gastines pour les réfugiés. Chaque commune de



la Mayenne devant accueillir une commune de l'Aisne, Saint-Denis accueille les habitants de **Pont-sur-Sambre** et quelques uns de **Chauny et d'autres de la Somme**.

La plupart des familles arrivent à pied, à vélo ou en voiture à cheval, très peu possèdent une automobile. Les pauvres gens ont pris avec eux que le strict minimum : vêtements, matelas, ustensiles de cuisine. Ces réfugiés restent 5 à 6 semaines sur notre territoire avant de rentrer chez eux. D'après les témoignages, beaucoup n'ont rien retrouvé à leur retour. Tout était détruit, ruiné, saccagé.

Des liens d'amitié existent toujours entre certains réfugiés et certains hébergeurs. Il faudra venir nous raconter quelques témoignages là-dessus.

Dès le mois de Juin 1940, les soldats allemands, en uniforme vert et gris foncé, occupent les maisons vacantes et les châteaux de Saint-Denis. La vie suit son cours mais il faut respecter le couvre-feu à 22h tous les soirs.

Nos soldats prisonniers donnent de leurs nouvelles et les habitants ne les oublient pas. Des fêtes sont organisées afin d'envoyer des colis. Saint-Denis, commune rurale, a la chance de pouvoir manger à sa faim. Certaines familles parisiennes savent qu'elles peuvent venir se ravitailler.

Le 11 juin 1940, le gouvernement se replie de Paris à Bordeaux. Le 22 juin 1940, la France écrasée signe l'Armistice. Le maréchal Pétain forme alors un nouveau gouvernement et obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940. La République est abolie.

En 1942, les jeunes de 20 ans (**classe 1942**) et les premiers mois de la **classe 1943** sont appelés pour le service obligatoire en Allemagne (S.T.O). Ils travaillent dans les usines de la Ruhr. Heureusement tous reviennent au pays. Quelques-uns s'opposent à l'idée même du STO et réussissent à vivre dans la clandestinité en pensant à des jours meilleurs.

● LA CROIX DE POTTIER

En 1944 Radio Londres « *Les Français parlent aux Français* » lance des messages codés pour avertir les résistants que des parachutages vont avoir lieu. Des parachutes sont retrouvés dans un champ de la ferme du Bois-Michel près du Château de Montflaux.

Le 6 juin 1944, enfin la nouvelle tant attendue : les troupes alliées débarquent en Normandie. Nombreux habitants se souviennent encore des vagues d'avions qui survolent la région.

A la **Croix Pottier**, il y avait une tonnelle de palmes. Un avion américain qui participe à la libération de

Mayenne mitraille cette cible qu'il prend pour un camouflage de camion ennemi. Des impacts sont encore visibles sur cette croix de granit. La tonnelle est rasée dès le lendemain. La croix de l'époque était beaucoup plus grande. Des travaux récents ont permis de retrouver un bout de la croix.

Dans le même temps, un convoi de camions passant par **Blanche Noë** est mitraillé. Plusieurs soldats allemands y trouvent la mort. Pour se protéger des bombardements, la population du bourg creuse des tranchées dans les jardins et dans les champs à sa périphérie.



● PLACE DE CHEVERUS

Les occupants allemands ont pour consigne de se faire les plus discrets possible. Ils ne doivent pas troubler la population. Cependant le 21 juillet 1943, une troupe s'entraîne sur la place de l'église. Les bruits des détonations réveillent les voisins. Par les fenêtres, ils voient une compagnie faire semblant de prendre l'église d'assaut.

Un autre fait de cette période marque particulièrement quelques habitants de Saint-Denis.

En octobre 1943, l'entreprise TODT qui dirige le personnel chargé d'installer les fortifications sur les côtes de la Manche, réquisitionne la maison de

Monsieur du Couëdic située près du presbytère. Les sous-officiers donnent l'ordre d'évacuer sous 48 heures l'École Saint-Joseph afin d'y installer leurs bureaux et leurs véhicules. Aussitôt, les instituteurs demandent des bénévoles dans la commune pour transporter bancs et tables dans les locaux du 1^{er} étage de la mairie. L'espace est plutôt restreint.

Finalement, les Allemands quittent les lieux le 31 juillet 1944, seulement 6 jours avant l'arrivée des Américains. Avant de partir, ils vident tous les bidons et stocks d'essence sur la cour de l'école afin que cela ne profite à personne.



MONUMENT AUX MORTS (Rue de Normandie)

La seconde guerre mondiale **1939-1945** endeuille l'ensemble des communes mayennaises, Saint-Denis-de-Gastines voit partir au combat ses enfants. Certains ne reviennent pas.

Comme on peut le découvrir sur le monument, voici les noms des 13 soldats morts au cours de cette guerre, le plus jeune avait 17 ans :

BAHIER Louis

BIGNON Joseph Louis Augustin

(né le 30 janvier 1900 à Châtillon - décédé le 4 septembre 1941 à Dortmund (Allemagne))

BRIÈRE Constant Victor

(né le 4 février 1913 à Saint-Denis-de-Gastines - décédé le 18 juin 1940 à Montargis (Loiret))

CHEVALIER Louis Robert Joseph

(né le 15 septembre 1915 à Oisseau - Décédé le 24 juin 1941 à Vierzon (Cher))

DUVAL Victor

FORTIN Alfred

(né le 21 août 1918 à St-Denis-de-Gastines - décédé le 29 décembre 1944 à Alger (Algérie))

GODIN Marin

(né le 13 mai 1900 à St Denis - décédé le 14 mai 1940 Bretagne de Marsan (Landes))

GUYARD Marcel

(Né le 21 décembre 1914 à Montenay - décédé le 6 juin 1940 à Septmonts (Aisne))

LAVOLLÉE Fernand

(né le 27 août 1909 à Averton - décédé le 11 novembre 1944 à Chateaubriant (Loire-Atlantique))

PERTHUIS Marcel

PICHOT Aristide

(né le 1^{er} mars 1927 à Saint-Denis-de-Gastines - décédé le 6 décembre 1944 à Laval (Mayenne))

QUINTON Juste André

(né le 16 octobre 1914 à Montenay - décédé le 6 novembre 1942 à la Charité sur Loire (Nièvre))

QUINTON Louis

PLACE DE BELLEVUE

Pendant toute la période d'occupation, des Allemands, les « *gris* », construisent des postes d'observation sur les points culminants de Saint-Denis : à la **Guesdonnière**, au **Château de Bellevue** où ils logent, et à la ferme **des Bruyères**. Dans le parc du château de **Bellevue** se dresse un mirador. Au lieu-dit **Pierre Blanche**, un des points culminants de la région, se trouve un autre mirador camouflé par des branches de châtaigniers. Au pied de ce mirador, un blockhaus est construit dans lequel les soldats peuvent se mettre à l'abri lors des attaques des avions alliés. C'est là également qu'ils stockent du matériel et du ravitaillement. Quelques jours avant la libération de la commune, les soldats allemands quittent ces lieux. Leur réserve est visitée par des habitants mais les allemands reviennent et recherchent les auteurs de ces vols. Ils repartent précipitamment et définitivement la veille de la

libération de la commune.

Autre fait marquant, près de la ferme de **l'Orière** sur la route de **Carelles**, les soldats allemands installent périodiquement un centre d'entraînement militaire : un pas de tir à la mitrailleuse sur cible fixe dans les talus situés en face.

De même, dans un champ près de **la ferme du Bois-Michel**, ils s'entraînent au tir de mortier vers **La Butte**. D'autres exercices consistent à creuser un trou pour cacher un homme. Si un char ennemi passe au dessus de cette cavité, le soldat pose une grenade sous le véhicule. La veille de la libération de la commune, des chars allemands stationnent près d'un bois de hêtres, dans un vieux chemin, non loin de la route de Carelles. Ils quittent ces lieux quelques heures avant l'arrivée des alliés américains.

Nous allons encore évoquer l'année 1940 en saluant la mémoire de **Monsieur Joseph Quinton** qui perd la vie le 17 décembre 1940 dans un tragique accident au bas de la côte du Tertre Rouge alors qu'il se rend à Ernée, à bicyclette, comme il a l'habitude de le faire. C'est un soldat allemand qui le ramène sur son side-car.

L'hospice pour les anciens se situe à la même place que l'EHPAD actuellement. Cette structure est gérée par les sœurs de la Charité d'Évron qui accueille les populations du nord de la France en 1940. Certaines arrivent à Saint Denis de Gastines avec des animaux. C'est le cas pour une famille de réfugiés qui s'installe avec une ânesse. Cette dernière met au monde un petit. Lorsqu'ils repartent dans leur région natale, ils laissent la petite ânesse née à Saint-Denis, nommée **Victoire**. Elle a vécu de nombreuses années à l'hospice, un résident, **Monsieur Seigneur**, s'en est très bien occupé.

On se souvient aussi que parfois, les soldats allemands venaient dans la cour de l'école Saint Joseph ferrer les chevaux qu'ils avaient réquisitionnés.



En juin 1944, les autorités allemandes passent à la **mairie** pour réquisitionner les garages des **hauts du bourg** pour stocker des bombes. Elles demandent aussi des hommes jeunes pour creuser des trous dans les haies afin de protéger leurs soldats et leurs véhicules contre les attaques aériennes.

Pendant ce temps, pour aider les résistants de **Fougerolles du Plessis** et de **Landivy**, des jeunes de Saint-Denis-de-Gastines camouflent deux résistants dans les paniers avant de la bicyclette de livraison du boulanger. Ils passent par les chemins communaux car les Allemands occupent toujours les principaux carrefours. Ces deux résistants venant de Laval doivent signaler l'emplacement des batteries allemandes localisées à Laval. Quelque temps après, ces batteries sont anéanties par l'aviation anglaise.

Les jours suivants, les Allemands sont nerveux. Ils se préparent à regagner la Normandie pour renforcer leurs troupes. Des résistants de Saint-Denis et des environs décident d'inverser les panneaux de signalisation sur les routes. Irrités, les allemands placent des explosifs derrière les panneaux.

Le **30 juin 1944**, un malheureux jeune homme, **Rémi Fourmond** âgé de 18 ans, originaire de Colombiers du Plessis, est blessé à une jambe, au croisement de la **route de Montenay et de la Gare** par l'explosion d'une mine. Il est accompagné de

Raymond Gendron (Artisan à Gorrion).

Rémi Fourmond est transporté chez des voisins et soigné par le médecin. Les allemands viennent le prendre dans la ferme de ses parents et le déportent en Allemagne, à Buchenwald. Ensuite, ils le transfèrent à Dora où il travaille sur les missiles V2. Il décède peu de temps après.

En juillet 1944, les allemands découvrent qu'une fausse carte d'identité a été délivrée par la mairie. Ils constatent également que des jeunes se sont évadés alors qu'ils étaient en garde à vue suite à une rafle. Ils entrent dans la mairie et demande à **Madame Alice ROYER**, la secrétaire, de les suivre. **Monsieur Jean Poirier-Coutansais, le maire**, refuse que la secrétaire soit conduite à la **Kommandantur de Mayenne**. Il décide de prendre sa place. Profitant de la débâcle du bombardement de **Mayenne**, il réussit à échapper aux Allemands. Il faut saluer le courage de cet homme qui a su prendre ses responsabilités.

Après la percée de Mortain, les Allemands, en plein désarroi, fuient devant les Américains.

Les habitants les regardent passer, mais sur les axes principaux, des Américains tombent sous le feu de l'ennemi. Un monument, le petit val, sur la route **Ernée-Larchamp** nous le rappelle.



Au début du mois d'août 1944, 7 jeunes de Saint-Denis-de-Gastines partent en carriole sur la route de **Montaudin** pour aller à la rencontre des Américains, arrivés, selon la rumeur, aux portes du bourg. Ils sont arrêtés par des Allemands mais réussissent à s'échapper, tant bien que mal, à travers les champs de blé.

Dans la nuit du 3 au 4 août, un groupe de libérateurs composé d'un commando d'une dizaine d'hommes arrive à **la Davière** par les chemins creux encore nombreux à l'époque. L'avancée américaine se fait calmement dans la campagne. Des jeunes s'empresent d'aller à leur rencontre. C'est bien risqué puisque quelques Allemands sont encore camouflés dans les sapins aux postes d'observation, en particulier au **château de Bellevue**.

Avant d'entrer dans l'agglomération par la route de Montaudin, les unités américaines se regroupent dans le bois de la Sensive.

La libération de Saint-Denis-de-Gastines par la 90th Infantry Division Américaine lors de sa progression vers Mayenne en provenance d'Ernée est toute proche.

La journée du **5 août** est marquée par la joie retrouvée sur tous les visages. Les jeeps arrivent au carrefour et tout le monde entonne la Marseillaise. Quelques photos témoignent de cette ambiance.

Les villageois découvrent les produits américains encore inconnus chez nous : chewing-gum, cigarettes américaines, chocolats. La générosité des libérateurs a marqué les esprits.

Deux camps américains s'installent à Saint-Denis-de-Gastines, l'un près du lieu-dit la **Tête-Louvine**, l'autre sur la route dite de **la Rue**.

Nous n'oublierons jamais nos libérateurs même si un doute persiste en les acclamant car la voie de la liberté est encore lointaine. En effet, aucun prisonnier n'est encore libéré. Il faut attendre le mois de **mai 1945** pour les voir commencer à rentrer. La joie n'est totale que lorsque le dernier revient de **Russie**.

Ce soldat **Eugène Aubert**, engagé en **octobre 1936**, fait prisonnier en **1940 en Allemagne**, puis refoulé



en Russie, n'est libéré que le **18 mai 1945**. Après un long voyage de retour, il arrive le 5 août 1945 à Saint-Denis-de-Gastines. Il est accueilli à sa descente du car par le curé de la paroisse et de nombreux habitants. Il dépose une gerbe au monument aux morts et va boire un verre au presbytère. Les cloches sonnent enfin pour annoncer la fin complète des hostilités.

Avant de terminer notre voyage dans l'histoire de Saint-Denis-de-Gastines, il nous faut saluer l'immense courage de toutes ces femmes qui ont été brutalement séparées de leurs maris mobilisés. On a du mal à imaginer comment elles ont fait face à toutes les difficultés rencontrées et en particulier lorsque l'armée allemande venait réquisitionner de la nourriture, des chevaux. Quand on pense « nourriture » à la campagne, on pense d'abord au pain, la base de notre alimentation. Et puis à Saint-Denis, plus qu'ailleurs, on pense à la farine et au moulin de Fumeçon.

Tout n'a pas été écrit sur cette période trouble et triste de notre histoire, nous n'en doutons pas. Discrètement, silencieusement, des familles ont aidé d'autres familles. Tout aussi secrètement, certaines ont accompli des actes héroïques. Nous n'avons retenu que les faits dont nous avons pu vérifier la source. Bientôt de nouvelles archives vont s'ouvrir aux historiens. Nous vous encourageons à apporter les témoignages qui vous touchent. Ils seront recueillis.

« Disons-nous assez aux jeunes générations le prix à payer pour gagner sa liberté et sa dignité d'homme. N'oublions pas tous ceux qui nous ont offert la paix. Puisse-nous garder en mémoire le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour notre cité. »



Remerciements : M. Georges Hamon et les A.FN autres conflits de Saint-Denis-de-Gastines (organisation et participation) - M. André Denis M. Georges Echerbault - M. Elie Deniau - Mme Perrier de Montenay (Informations et documents) - Mme Marcelle Destais (Archives photos) M. Sébastien Leblanc - M. Olivier Leblanc (Jeep et exposition) - M. Paul Bançais (Conteur) - M. Roger Ragoin (Accordéon) - M. et Mme Bréhin (La Croix Pottier).

Sources et recherches : Archives et écrits : M. Louis Tourneux - M. Thierry Chrétien - M. Charles Mieuzet

70 ans de la libération de la Commune

5 août
1944
2014



Salle Georges Chrétien - SAINT-DENIS-DE-GASTINES

Jeudi
26 mars
2015 - 20 h30

Qui sommes-je ?

Ludor Citrik (Nord)

Cirque, clown



Présentation du spectacle : Ludor Citrik invite à assister à la naissance d'un clown. Le clown échevelé se réveille hors d'haleine dans un univers en noir et blanc. C'est le monde de la domestication, la prison spectaculaire du conformisme dont le geôlier est à la solde de la dictature du convenable.

Clown irrévérencieux et tendre à la fois, libre et sans limites, il enchaîne les facéties en totale connivence avec le public. L'auguste déjouera-t-il les assauts corrosifs de l'autorité bien-pensante ? Le spectateur sortira-t-il indemne des éclaboussures de cette farce acide ?

Un clown d'aujourd'hui, fidèle à la tradition du clown bouffon et subversif, celui qui dérange et s'érige en marqueur des failles de la société et de l'humanité. Corrosif, transgresseur, jubilatoire à l'excès, sensible, profondément humain et généreux, un côté punk, il résiste à son éducation sociale et morale et offre ses désirs et pulsions à la normalisation en marche. Immanquable.

Réservation au 02.43.05.98.80 (Communauté de Communes de l'Ernée)

Tout public dès 11 ans - 11 € / 6 € - Durée : 1 h 20

St-Denis-de-Gastines



La Mayenne

Mairie - Rue de Bretagne - 53500 Saint Denis de Gastines

Tél : 02 43 00 52 14 - Fax : 02 43 00 58 48

E-mail : mairie.saintdenisdegastines@wanadoo.fr ou contact@st-denis-de-gastines.fr

www.st-denis-de-gastines.fr

